

Le TRAIT 20 D'UNION 20



Le journal de la commune de Saint-Malo-du-Bois | www.saintmalodubois.com

Dossier:

Nature-Environnement > 14

L'entreprise S'quisse > 19

**Inauguration
du centre-bourg > 20**



TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS



1. Déconstruction du presbytère
2. Ouverture entre le périscolaire et la bibliothèque
3. Nouvelle implantation CAV
4. Centre bourg réaménagé
5. Cimetière : repositionnement croix - démolition mur central
6. Début travaux sanitaires Poupet
7. Bac à chaîne
8. Aménagement des ateliers municipaux

SOMMAIRE



Le mot du maire

4



Saint Malo s'emporte

21



Infos diverses

35



La vie du conseil municipal

6



Agenda des manifestations

22



Etat civil

38



Dossier nature et environnement

14



Services et associations

23



Rétrospective

39



Actualités économiques

17



A la rencontre des malouins

24

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi
de 14 heures à 18 heures.
Le samedi de 9 heures à 12 heures.

Place du Souvenir
85 590 Saint-Malo-du-Bois
Tél. : 02 51 92 33 32
Fax : 02 51 92 38 65
mairie@saintmalodubois.com
www.saintmalodubois.com

Base de Poupet :
Tél. : 02 51 92 31 45
www.valleedepoupet.com



Inauguration

20



La vie des associations

26

LE MOT DU MAIRE



« Et encore une année de passée », les termes du refrain d'une célèbre chanson de Patrick Sébastien me reviennent en tête au moment de reprendre le crayon, ou plutôt le clavier, pour préparer cet édito. Un nouveau et dernier grand merci à toute l'équipe en charge de la préparation de ce bulletin, toujours apprécié pour son originalité.

Au moment où je m'apprête à quitter prochainement ma fonction municipale, je suis pris d'une certaine émotion et la teneur de mes propos sera sans doute différente dans cette édition, la dernière pour moi puisque la fin du mandat approche, et l'occasion pour moi de vous faire part de quelques sentiments.

Saint Malo est la commune où je suis né (presque Cholet), où j'ai appris, où j'ai grandi, où j'ai toujours travaillé, me suis engagé, celle où j'habite et ai fondé ma famille. Mon enracinement est profond et l'amour de mon village ne s'en trouve bien évidemment que renforcé.

Bientôt, une page importante va se tourner pour moi, car j'ai choisi de reprendre plus sereinement mon activité professionnelle et d'être plus proche et disponible pour ma famille. C'est une décision qui a été mûrement réfléchie, et qui me semble être la bonne, tant pour moi que pour notre commune.

La vie de celle-ci va quant à elle continuer, même si l'équipe qui aura la charge de l'administrer va être profondément renouvelée lors des élections municipales du 15 mars prochain. La richesse, la force, l'esprit entrepreneurial, la jeunesse et le dynamisme de notre village sont le résultat de l'engagement et de l'action de tous ceux qui œuvrent, bien souvent bénévolement, pour le bien commun. L'action au sein d'une association, celle pour accompagner et aider des personnes dans le besoin, celle pour entretenir et veiller à notre environnement, toutes sont capitales pour notre qualité de vie. La municipalité a bien sûr un rôle important à jouer pour prendre des décisions et orientations, mais aussi et surtout pour apporter son appui à toutes les forces vives de la commune par la mise à disposition d'équipements et de moyens humains ou financiers.

« Vous, les aînés, avez construit et fait ce que notre cité est aujourd'hui et demain, vous les enfants, vous ferez le St Malo de demain » : ce sont les mots que j'ai prononcés à l'issue de l'intervention des enfants qui sont venus chanter pour les aînés lors du repas du CCAS. Je suis heureux d'avoir eu l'occasion d'apporter ma contribution durant de nombreuses années (31 dont 12 comme maire) à la gestion et l'animation de notre cité. J'ai servi avec ma volonté, ma disponibilité et de manière passionnée, mais aussi avec les limites qui sont celles d'un simple citoyen, pouvant ainsi parfois en décevoir certains, ce que je regrette sincèrement, mais j'ai toujours été guidé par un esprit de justice, de respect et de défense de l'intérêt commun. Cet engagement a certes été prenant et contraignant parfois, mais je l'ai honoré avec beaucoup de plaisir et les nombreux moments d'échanges et de partage avec vous les malouins m'ont apporté beaucoup de satisfactions. C'est une chance que d'administrer un village comme celui de Saint Malo, vu sa situation géographique, son cadre magnifique, cadre environnemental du bocage et de la vallée de Poupet, son riche tissu associatif dont un Festival exceptionnel et le dynamisme participatif des malouines et des malouins. Bien formé aux côtés de Gaby BOISSINOT, mon prédécesseur et Maire Honoraire, j'ai poursuivi dans le même esprit, avec les 2 équipes qui m'ont accompagné, pour mettre en œuvre les actions pour lesquelles nous nous étions





engagés. Deux d'entre elles nous ont fortement mobilisés : la création de la résidence des « Jardins de la Forge » et la rénovation du centre bourg qui vient de s'achever. La durée et la complexité de tels projets structurants ne peuvent que renforcer la satisfaction d'avoir été les acteurs de ce qui fera une petite part de l'histoire de Saint Malo. La mobilisation très nombreuse à l'occasion de l'inauguration du 6 septembre dernier est la meilleure des récompenses pour notre investissement et est, je l'espère, de nature à renforcer l'attachement à notre village, le lien entre les malouins ainsi que l'envie de s'engager pour demain.

Quelques remerciements très sincères maintenant, tout d'abord aux conseillers et membres du CCAS des 2 équipes que j'ai conduites, pour la cohésion, le soutien, l'écoute et la confiance qui a été la leur pour m'aider dans ma fonction. Bien sûr, un merci tout particulier à Jean-

Marie POIRIER, mon premier adjoint, qui clôture lui aussi 31 années au sein du conseil municipal, et qui est l'initiateur et le pilote des événements qui font l'animation de notre village. Merci aussi aux agents des équipes administratives et techniques pour leur engagement au service de la population et notre bonne collaboration, et enfin à Patrick, mon associé au travail, ainsi qu'à mon épouse Claudine et mes enfants car ils m'ont toujours soutenu et ont accepté mes nombreuses et parfois longues absences.

Le 15 mars prochain, chacun de nous sera appelé, en tant que citoyen, à remplir son devoir électoral pour élire ceux qui seront ensuite chargés d'administrer les affaires de notre commune. Je leur adresse bien évidemment tous mes encouragements, mon soutien et mes vœux de réussite pour servir l'intérêt public. Il reste encore beaucoup à faire pour notre village et ses habitants, avec

l'appui devenu incontournable de la Communauté de Communes et dans la poursuite de la bonne collaboration mise en place avec nos communes voisines. Alors bon courage et bon vent à la future équipe municipale ! Pour ce qui me concerne, je continuerai mon engagement, d'une manière bien évidemment différente, car il est clair que le contact et les liens créés au fil du temps vont me manquer.

La fin de l'année est là, alors permettez-moi de vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne Saint Sylvestre. Je vous adresse à tous et à toutes mes plus sincères et chaleureux vœux pour l'année 2020. Je le ferai de façon plus personnalisée à l'occasion de la soirée des vœux, à laquelle je vous convie et serai heureux de vous accueillir le samedi 18 janvier à 20h30 à la salle socio-culturelle.

Joyeuses fêtes et bonne année 2020 !

Jean-Claude VIGNERON

SOIRÉE DES VŒUX

Samedi 18 janvier 2020
à 20h30 à la salle socio-culturelle

VENEZ NOMBREUX !

Si vous souhaitez bénéficier du service de garderie mis en place pour cette soirée au centre de loisirs, merci de vous inscrire en mairie avant le 10 janvier 2020.

COMMISSION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

LOCAUX DES SERVICES TECHNIQUES

L'aménagement des futurs ateliers zone de la Perdriette se finalise, avec la participation active des agents techniques, en vue d'un transfert progressif de l'activité en cette fin d'année. Les anciens locaux de la rue de la Chaussée vont, quant à eux, trouver de nouvelles vocations plutôt associatives. La partie rez-de-chaussée va être dédiée à la création de 2 terrains couverts, afin que les boulistes de l'ADS (Association Détente et Sport) puissent exercer leur activité favorite en hiver.

On peut souligner que l'aménagement de l'espace est réalisé par les bénévoles, et que les fournitures sont prises en charge par la commune.

L'utilisation de la partie étage sera, elle, partagée pour couvrir les besoins (bricolage, stockage, regroupement...) de plusieurs activités, dont en tout premier, celle de la chasse.

NOUVELLE SALLE MUNICIPALE

Les bénévoles qui gèrent les activités du Centre de Loisirs nous ont fait connaître, il y a quelques mois, la nécessité de procéder à un agrandissement des locaux pour permettre l'accueil des nombreux enfants, dans le respect des normes en vigueur (sécurité, espace).

Après avoir envisagé la pose de structures modulaires pour répondre à ce besoin, la commission a porté son choix sur une extension en dur des locaux

existants, qui s'intégrera davantage dans le centre bourg fraîchement rénové. Une concertation a eu lieu avec la directrice et les bénévoles du Centre de Loisirs et ceux de la Bibliothèque municipale, pour envisager un partage de l'utilisation des nouveaux locaux et aussi une mise à disposition partielle provisoire des locaux de la Bibliothèque pour répondre aux normes en attendant la réalisation des travaux.

La commission travaille maintenant à la préparation du projet avec l'appui de la SEMMO (Société d'Economie Mixte MOrtagnaise), de l'architecte Sylvie MIMBRE et en concertation avec les futurs utilisateurs. Il est prévu que l'investissement dans ce nouvel espace, dont la mise en service est envisagée pour le début 2021, puisse également répondre à d'autres besoins associatifs.

Stéphane MORIN



COMMISSION VOIRIE

Après de longs mois de travaux, les aménagements du centre-bourg étant terminés, le calme est revenu dans cet espace et nous tenons à remercier les usagers et les riverains pour leur compréhension et leur patience parfois mise à rude épreuve. Le succès populaire le soir de l'inauguration nous laisse penser que le résultat est plutôt satisfaisant et nous espérons avoir atteint les objectifs fixés concernant l'amélioration de la sécurité, de l'accessibilité ainsi que de notre cadre de vie. Les plantations, qui viennent d'être réalisées avec l'accompagnement du CPIE et de jeunes en formation, viennent parfaire cet aménagement.

Concernant le Quartier des Artisans, le renouvellement des réseaux d'assainissement est prévu pour cet hiver, la réfection des voiries devrait se faire dans la foulée.

A moyen terme, 3 ou 4 ans environ, l'arrivée de la fibre optique chez l'habitant, programmée pour 2023 à Saint Malo, sera réalisée par le SYDEV. Dans tous les travaux récents, cet équipement a été anticipé, des fourreaux sont installés sous voirie. Dans les secteurs où le réseau aérien n'est pas effacé (rue de la Vallée, rue des Ilôts), des travaux de génie civil seront nécessaires pour le passage de cette fibre optique. Il faudra alors en profiter pour enterrer les



lignes aériennes restantes, ces travaux pouvant être subventionnés à hauteur de 70% par le SYDEV.

L'arrivée de la fibre va nous obliger à préciser et compléter l'identification des adresses. Un travail de recensement va se faire en vue d'attribuer un numéro à chaque logement ou site pouvant nécessiter un raccordement à la fibre, notamment dans les écarts et la zone artisanale qui sont dépourvus de numérotation.

Dans un avenir plus proche, la rue du Doué, dégradée par les travaux d'effacement et de renouvellement de réseaux, mériterait une attention particulière mais ce sera l'affaire d'une nouvelle équipe, il faut bien laisser un peu de travail à nos successeurs !

Bonne année 2020.

Julien BROCHU

COMMISSION URBANISME

Dossiers permis de construire déposés en 2019

• Permis de construire en 2019 : 35 dont 28 maisons individuelles • Déclarations préalables en 2019 : 23

Lotissement Livet 3

Les premières constructions sont en cours dans le lotissement Livet 3. Sur 37 lots créés, 26 sont achetés ou réservés. Les parcelles restantes disponibles ont des surfaces comprises entre 453 m² et 493 m², les prix étant de 55 € ou 59 € le m² selon le positionnement.



Lotissement Livet 3



Lotissement du Doué

Lotissement du Doué

Les parcelles d'une surface moyenne de 650 m² sont disponibles à la vente, proches du centre, elles sont au prix de 67 € le m².

Lotissement le Geneston

Les aménagements envisagés restent à finaliser (périmètre et connexions piétonnes) pendant la phase projet des études qui vient de débuter, en vue de préparer pour 2020 le permis d'aménager et la consultation des entreprises pour les travaux de viabilisation. La réhabilitation de la ferme est en cours d'étude par un bailleur social à destination d'éventuels locatifs sociaux.



Lotissement le Geneston

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est entré en application cet automne, ainsi les règles d'urbanisme sont maintenant identiques sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne sur Sèvre.

Le Livet 3 se remplissant rapidement, (plus que 11 parcelles disponibles), il est d'ores et déjà temps de réfléchir à l'aménagement pour le futur des zones identifiées dans le cadre de l'élaboration du PLUI, afin de permettre l'accueil de nouvelles familles et d'assurer le maintien de la jeunesse et du dynamisme de notre commune. Pour un avenir plus lointain, la récente loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) risque fort de restreindre fortement, voire compromettre les possibilités de développement de notre commune.

La Communauté de Communes met en place des aides à l'amélioration de l'habitat. Un questionnaire est joint à ce bulletin ; n'hésitez pas à vous renseigner si vous pensez être concerné par ces aides.

► **Permanences de l'ADILE** (Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Énergie) : **le 2^e mardi de chaque mois de 9 h à 12 h sans RDV et le 4^e lundi de chaque mois sur RDV de 14h à 17h à la Communauté de Communes. 02 51 44 78 78.**

► **Service Urbanisme de la mairie de Saint Malo-du-Bois. 02 51 92 33 32.**

Julien BROCHU

COMMISSION MUNICIPALE DES ENFANTS

Comme chaque année, un groupe d'enfants de 9 à 11 ans s'est retrouvé pour diverses actions au sein de la commission municipale.



Très sensibles à la question environnementale, ils ont pris part à l'organisation de l'action collective de ramassage de déchets, dont ils ont réalisé le prospectus d'invitation adressé aux malouins. Au mois de juin, ils ont également embarqué à bord des canoës

pour un grand nettoyage des berges de la Sèvre.

La commission, c'est aussi l'occasion d'une ouverture sur l'extérieur : en février, le groupe est allé à la découverte de la caserne des pompiers des Herbiers.



Les enfants ont exprimé leur objectif et leur regard sur leur commune dans une vidéo diffusée lors de la dernière soirée des vœux du maire.

Dans un registre plus solennel, ils ont été invités aux commémorations, et ont également coupé le ruban lors de l'inauguration du centre bourg au mois de septembre.

Si la notion d'engagement reste encore très abstraite à leurs yeux, ils ont su se rendre utiles au sein de la commune. Un grand merci à notre équipe sortante !

Compte tenu de cette année de transition qui va connaître une nouvelle équipe municipale, il n'y a pas de commission d'enfants à ce jour ; il faudra désormais attendre le mandat prochain pour voir se constituer un nouveau groupe.

Geneviève SACHOT-SOULARD
Lydia PARADA

COMMISSION poupet

CAMPING ET GITES

Le 20 octobre 1973, le permis d'aménager un bloc sanitaire sur la base de Poupet était accordé ! Un bloc simple, divisé en 3 parties : un côté hommes avec douches et WC, un côté femmes à l'identique et un local vaisselle. Le tourisme évoluant, ce bloc a toujours été entretenu, rénové avec des matériaux plus faciles à nettoyer, des sanitaires plus économes en eau...



Sanitaires 1973



Après 46 ans de bons et loyaux services, le « bloc du haut » du camping a connu sa dernière saison en 2019 ! Et quelle dernière saison ! Le soleil de juillet a attiré les campeurs ! La deuxième quinzaine d'août a été un peu plus laborieuse avec une météo très capricieuse n'incitant pas à des vacances en plein air. Les familles avec enfants sont les plus nombreuses et apprécient le cadre verdoyant de la vallée et les animations proposées sur le terrain. Du côté des étrangers accueillis au camping, les Britanniques sont toujours en tête, les Espagnols sont sur la 2^e marche du podium, toujours plus nombreux depuis 2 ans, suivis de près par les Hollandais.

La saison a toutefois été bonne avec une progression de 2% du chiffre d'affaires par rapport à 2018 ! Dès le dernier campeur parti, ce sont les artisans qui ont envahi le terrain dès la fin septembre. Le nouveau sanitaire, placé derrière la piscine, apportera tout le confort nécessaire aux vacanciers et sera indéniablement un plus pour le futur du camping.



A l'autre bout de la base de Poupet, les gîtes l'Agrion, le Lorient et le Moulin affichent des taux d'occupation record (47% sur l'année). Les réservations se font désormais plus d'un an à l'avance ! Les vacanciers apprécient les gîtes rénovés qui répondent au mieux à leurs attentes : grande salle bien éclairée, salle d'eau privative à chaque chambre et surtout proximité du Puy du Fou. D'avril à novembre, la clientèle vient de toute la France avec pour objectif principal la visite du Puy du Fou. De novembre à mars, c'est plutôt une clientèle régionale qui s'installe dans les gîtes pour un week-end en famille ou entre amis.

Pour que le séjour de nos hôtes soit parfait et inoubliable, une équipe entière est mobilisée sur la base : en basse saison, 3 personnes s'affairent au niveau des réservations, de l'administratif et du ménage, la participation des agents techniques sur certains points ; en juillet

et août, un renfort de 9 personnes est nécessaire au niveau de l'accueil, du ménage, de la surveillance de nuit et de l'animation. Bravo à eux pour leur travail, souvent dans l'ombre, leur enthousiasme et leur bonne humeur !

BAC A CHAÎNE

Un bac à chaîne est en cours d'installation dans la vallée de la Sèvre après la digue de Chambon, reliant les rives de Treize-Vents et Saint Laurent. Bien qu'il ne soit pas situé sur la commune de Saint Malo, nul doute que l'existence de ce bac est un atout pour notre base de Poupet et qu'il sera utilisé par nombre de Malouins et de touristes et, dans ce contexte, la commune participe à hauteur de 3000€ à la mise en place de cette installation.

Emilie TRUFFLEY



COMMISSION ENVIRONNEMENT

PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE, ÉDITION 2019

C'est au cours du mois de mai que Marie GOURLAY, Marie-Claude SEGUIN et Gilles GRAVELEAU nous ont accompagnés pour découvrir des terrains, des jardins aménagés et entretenus avec passion par leurs propriétaires.

Nous garderons en mémoire la rencontre avec **Alain BOUCHER** lorsqu'il nous a accueillis dans son jardin parmi tous ses rosiers. Nous aurions pu y rester des heures à écouter ses histoires, ses anecdotes, liées aux magnifiques roses qui embellissent et embaument son domaine. Merci à lui.



C'est le jury, composé d'élus de Tiffauges, qui a sélectionné les Lauréats « paysage de votre commune 2019 » selon les principaux critères suivants :

- **pratiques respectueuses de l'environnement** : bois, pierres, récupération de l'eau, compost, paillage, arrachage des bâches plastiques, habitats pour animaux utiles ...
- **aménagement, organisation du jardin, de l'espace** : valorisation de la biodiversité, plantations de végétaux locaux, composition des limites...
- **entretien**, mise en valeur du bâti...

M. LOIZEAU Joseph dans la catégorie jardins secrets, M^{me} et M. MERLET Christian pour les fermes exploitées et M. HAY Xavier pour les jardins d'accueil, le hameau de la Landrière ont été primés.



Ferme exploitée la Michenaudière



Jardins d'accueil hameau de la Landrière



Jardins secrets le Chevalet route de Puy Moisson

Bravo à eux et un grand merci à tous ceux qui nous ont ouvert leur jardin. Ce fut un réel plaisir d'aller à leur rencontre !

Michelle, Julien, Catherine

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

La mission du CCAS est d'accueillir, écouter, informer et orienter le public touché par un problème familial, social, professionnel ou financier. Le CCAS peut donc donner des conseils, communiquer des adresses utiles, servir d'intermédiaire avec l'administration. Il est à la disposition de tous les citoyens en toute confidentialité. Son activité est dirigée vers les personnes en difficulté et vers nos aînés.

Notre CCAS a eu la tristesse de perdre un de ses membres cette année. En effet, Alain BOUCHER nous a quittés le 20 août dernier. Nous gardons le souvenir d'un homme très sympathique, serviable et aimant le contact. Il avait toute sa place dans notre équipe au service des malouins, lui qui connaissait bien les séniors de par sa participation à l'ADS (Association Détente et Sport). Nous avons sollicité un autre malouin pour poursuivre la mission d'Alain: Yvon EVAÏN a accepté de devenir membre du CCAS et nous le remercions vivement pour ce nouvel engagement.

Le déplacement accompagné qui existe pour la troisième année à Saint Malo répond à un besoin sur notre commune. Rappelons-en ici le principe: lorsqu'une personne n'a pas de moyen de transport pour se déplacer dans un rayon de 20 km pour les nécessités de la vie courante, même temporairement, elle peut bénéficier du service en contactant Valérie à la mairie au 02 51 92 96 48. Un chauffeur bénévole prend alors contact avec le demandeur. L'indemnisation kilométrique est de 0,40€/km et se fait du domicile du conducteur pour l'aller jusqu'au domicile du bénéficiaire pour le retour. Pour un aller simple, le retour est dû jusqu'au domicile du conducteur. Lorsque plusieurs personnes sont transportées ensemble, les frais sont partagés entre elles. Les éventuels frais de stationnement sont à la charge du bénéficiaire. Le paiement comptant est exigé et versé au bénévole qui remet un reçu à chaque personne transportée. Il est convenu que la personne qui a sollicité le déplacement fasse en sorte que le temps d'attente du bénévole n'excède pas une durée d'une heure. Toutefois, en cas de dépassement, et après accord entre le bénévole et la personne accompagnée de ce temps d'attente, le bénévole peut revenir chez lui et retourner chercher la personne à l'heure fixée. Dans ce cas, les frais kilométriques sont alors doublés.

En 2019, 9 bénévoles assurent ce service et 35 déplacements ont été effectués.

Nous constatons également que des déplacements sont assurés par des proches, familles ou voisins et nous ne pouvons que nous réjouir de cette solidarité au sein de nos quartiers.

Le 6 avril dernier, tous les CCAS de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne ont proposé un nouvel après-midi « Au-delà de nos différences » avec des spectacles et animations réalisés par des personnes en situation de handicap. C'est une journée importante pour celles-ci. La représentation s'effectue en effet au terme de nombreux efforts de mémorisation et de répétitions. C'est l'occasion pour elles de prendre confiance en elles et pour le public, c'est une joie de voir leurs sourires quand il les encourage et les applaudit. Ces artistes repartent avec des étoiles dans le regard, tant ils sont fiers de leur prestation sur scène. Bravo à tous ainsi qu'aux accompagnants qui les aident et les encadrent dans la préparation de ce spectacle !

A noter qu'il n'y aura pas de spectacle « Au-delà de nos différences » au printemps 2020, la fin du mandat ayant lieu en mars prochain.

Le 11 septembre, nous avons reçu en mairie les résidentes des Jardins de

la Forge pour un après-midi autour d'un goûter. Nous prenons plaisir à les accueillir ainsi chaque année, nous faisons passer des informations et discutons de choses et d'autres, comme par exemple de notre nouveau centre bourg. Nous profitons de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue à Jacqueline BEAUREGARD, qui a emménagé dans le quartier à l'automne.

Notre journée d'amitié pour nos aînés de plus de 75 ans a eu lieu cette année le 28 novembre. Après la messe proposée à 11h et célébrée par Bernard GIRAUD, ils ont été invités à la salle socio-culturelle pour midi, accueillis par Jean-Claude VIGNERON, Président du CCAS ainsi que par les membres du CCAS disponibles pour assurer le service du repas. Un merci particulier à Bernard VITET qui a animé la messe et qui nous a rejoints pour ce service.

Le repas préparé par Jérémie et Isabelle de l'Auberge de Poupet a bien été apprécié et, comme à l'habitude, les enfants de CM1 et CM2 sont venus avec plaisir nous chanter quelques airs appris dans le cadre de Chantemai.



Merci à leurs enseignants Marc et Benoît pour leur accompagnement. Les enfants distribuent des cartes de vœux à chacun des participants. Un beau moment de partage ! Le repas se poursuit avec quelques chansons, des jeux et énigmes proposés à chaque table. Ceux qui le souhaitent restent un bon moment dans l'après-midi pour faire quelques parties de belote.

Les membres du CCAS pensent toujours aux absents et distribuent avant Noël des colis à ceux qui n'ont pu venir.



Gabriel RABRUAUD à l'Ehpad Saint-Alexandre

Cette visite nous permet de prendre des nouvelles, et à cette occasion, nous constatons que ces aînés sont heureux de savoir ainsi qu'ils ne sont pas oubliés en cette fin d'année.

Eviter tout isolement dans notre commune, c'est bien le but que se fixe le CCAS en étant attentif tout au long de l'année à toute personne vivant une situation difficile.

Patricia BARRE
Marie-Alice ESPINASSOU

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

« Vous habitez Saint-Malo ? ...C'est dynamique chez vous ! »

Une petite phrase que l'on entend souvent ! Ce dynamisme, la commune le doit aux bénévoles des 40 associations malouines tous âges confondus qui donnent de leur temps tout au long de l'année pour faire vivre leur association. MERCI à tous les bénévoles malouins pour votre implication.

RAPPEL : concernant l'utilisation des supports de bâches réservés aux associations pour annoncer vos manifestations, merci de bien penser à réserver l'emplacement un mois à l'avance en mairie comme convenu sur la charte d'utilisation.

Michelle ALLAIRE, Sylvia BOUCHER, Geneviève SACHOT-SOULARD, Marie-Alice ESPINASSOU et Patricia BARRE

TARIFS DES SALLES 2020	SAINT-MALO-DU-BOIS		EXTÉRIEUR	
	du 01/05 au 30/09	du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12	du 01/05 au 30/09	du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12
SALLE POLYVALENTE (Musique interdite ; Caution 300€)				
Journée complète (jusqu'à 22h30) + vaisselle	120 €	150 €		
Vin d'honneur + vaisselle ou pique-nique	60 €	90 €		
SALLE TEMPYRE (Musique interdite ; Caution 300€)				
Journée + vaisselle	50 €	60 €	60 €	70 €
Vin d'honneur + vaisselle	25 €	35 €	35 €	45 €
SALLE DE SPORT (Caution 300 €)				
Journée (Semaine ou Week-end)	400 €	400 €		
SALLE SOCIO-CULTURELLE (Caution 600€)				
1/2 journée de 15h à 2h	160 €	180 €	200 €	220 €
Journée complète	215 €	255 €	265 €	305 €
Forfait 2 jours (jusqu'à 20 heures le 2 ^e jour)	255 €	315 €	325 €	385 €
Vin d'honneur	125 €	145 €	155 €	175 €
Forfait vaisselle 1 journée	40 €	40 €	40 €	40 €
Forfait vaisselle 2 jours	60 €	60 €	60 €	60 €
Forfait installation la veille à partir de 17h	15 €	15 €	15 €	15 €
Forfait remise en état de la salle le lendemain jusqu'à 10h	15 €	15 €	15 €	15 €
Mise à disposition de praticables (20 m²)	30 €	30 €	30 €	30 €
SALLE THÉÂTRE DE VERDURE (Caution 600€)				
En semaine	130 €	150 €	180 €	200 €
Week-end et jours fériés	160 €	180 €	210 €	230 €
Forfait 2 jours (jusqu'à 20 heures le 2 ^e jour)	180 €	250 €	270 €	340 €
Forfait semaine	300 €	400 €	400 €	500 €
Pique-nique (11h - 19h)	70 €		80 €	
Forfait vaisselle 1 journée	20 €	20 €	20 €	20 €
Forfait vaisselle 2 jours	30 €	30 €	30 €	30 €
Forfait installation la veille à partir de 17h	15 €	15 €	15 €	15 €
Forfait remise en état de la salle le lendemain jusqu'à 10h	15 €	15 €	15 €	15 €

PROCÈS VERBAUX DE CONSEIL MUNICIPAL

Décisions du conseil municipal. Le détail de ces comptes-rendus est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune. Sauf indication contraire, toutes les délibérations et décisions ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

SEANCE DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019 A 20H

1. DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET PRINCIPAL

Dans le cadre du marché d'aménagement du centre bourg, une avance forfaitaire d'un montant de 34 837,81 € a été versée à Cholet TP en 2017. L'exécution du marché ayant à présent eu lieu il convient d'imputer cette somme en marché réalisé et non plus en avance forfaitaire.

2. TARIFS CAMPING 2020



Après une présentation des tarifs proposés par la commission, qui évoluent peu par rapport à 2019, le conseil municipal adopte les tarifs du camping pour l'année 2020.

3. VENTE BILLETS DU PUY DU FOU TARIFS SAISON 2019/2020

Dans le prolongement de la validation des tarifs 2020 du camping de Poupet, il sera également proposé de reconduire pour 2019/2020 le système de billetterie et les nouveaux tarifs de ventes de billets pour le Puy du Fou.

Le conseil municipal adopte les tarifs pour la billetterie du Puy du fou pour l'année 2020.

4. CONTRAT VENDÉE TERRITOIRE AVEC LE DÉPARTEMENT - AVENANT

Par délibération 08-2017 du 10 février 2017, la commune a approuvé le contrat Vendée Territoire permettant le subventionnement d'un certain nombre de projets par le Département sur l'ensemble du territoire intercommunal. Ce contrat s'achèvera en 2020.

22 projets avaient alors été sélectionnés.

Afin de préciser les conditions de l'intervention financière du département et de s'adapter aux évolutions de ces projets, il convient de passer un avenant à ce contrat.

Le conseil municipal approuve le projet d'avenant au contrat Vendée Territoire signé avec le Département de la Vendée.

5. VENDEE EAU

Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'eau potable - Exercice 2018.

Le rapport annuel de Vendée Eau est commun à l'ensemble des 264 communes adhérentes à l'un des 11 syndicats intercommunaux producteurs d'eau potable ayant fusionné au 1^{er} janvier 2018 avec Vendée Eau, désormais également propriétaire des ouvrages de production d'eau potable.

La commune de Saint-Malo-du-Bois fait partie du secteur de la Vallée de la Sèvre qui regroupe 23 communes. L'alimentation en eau potable pour la commune provient à 100% de Basse Goulaine.

Le prix du service au m³ pour 120 m³ s'élève à 2,20 € (idem 2017).

Les taux de conformité sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité s'élèvent à 100 % pour ce qui concerne la microbiologie et 99,9 % pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.

Le conseil municipal atteste de la bonne présentation du rapport annuel 2018 de Vendée Eau.

6. DÉNOMINATION POUR L'IMPASSE DONNANT SUR LA RUE MARIE MAYNE



Le conseil municipal décide de ne pas nommer l'impasse et de poursuivre avec la dénomination et la numérotation de la rue Marie Mayne.

7. CONTRAT PRÉVOYANCE AVEC LE CDG85

Contrat de prévoyance avec le CDG85 (Centre de Gestion)

Les résultats de la consultation groupée organisée par le Centre de Gestion sont connus.

Ce contrat, qui sera signé avec Territoria Mutuelle, permet de couvrir les risques suivants :

- **Garantie n°1** : Maintien de salaire (suite à un arrêt maladie) ;
- **Garantie n° 2** : Invalidité
- **Garantie n° 3** : Perte de retraite suite invalidité
- **Garantie n°4** : décès

Le conseil municipal décide :

- D'adhérer au contrat de prévoyance groupé du Centre de Gestion auprès de Territoria mutuelle ;
- De fixer la participation de la collectivité à un maximum de 45 € et dans la limite de la garantie n°1 Maintien de Salaire à hauteur de 100% du traitement brut indiciaire + NBI et 90% du régime indemnitaire avec une franchise de 30 jours.
- Durant les 30 premiers jours d'arrêt des agents, le régime indemnitaire sera versé dans son intégralité par la commune.
- Les garanties 2 à 4 sont à la charge de l'agent, ce dernier restant libre de les souscrire ou non.

SEANCE DU VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019 A 20H30

1. DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

BUDGET PRINCIPAL

La décision de dissoudre le SIA de la Gaubretière du fait du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes, entraîne les écritures budgétaires suivantes :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Art. 678	8 222,42	
Art. 002 Excédent antérieur reporté		99 160,27
Art. 023 - Virement à la section d'investissement	90 937,85	
TOTAL	99 160,27	99 160,27

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Art. 1068 Excédent antérieur	47 228,00	
Art. 021 - Virement de la section de fonctionnement	90 937,85	99 160,27
Art. 020 Dépenses imprévues	43 709,85	
TOTAL	90 937,85	90 937,85

Le conseil municipal approuve la décision modificative n°2 du budget principal telle qu'énoncée ci-dessus.

2. INSTALLATION D'UN BAC À CHAÎNE AU LIEUDIT CHAMBON - PARTICIPATION FINANCIÈRE

La commune de Treize-Vents a étudié le projet de franchissement de la Sèvre Nantaise au lieu-dit Chambon, entre Treize Vents, rive droite, et Saint-Laurent-sur-Sèvre et Saint-Malô-du-Bois, rive gauche. Ce franchissement se ferait à l'aide d'un dispositif de bac à chaîne. Il est en cours de fabrication et sera installé prochainement.

Le conseil municipal approuve le plan de financement et autorise le versement d'une participation de 3 000 € au bénéfice de la commune de Treize-Vents qui est maître d'ouvrage de cette opération.

3. RÉVISION DU MONTANT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION ET IMPUTATION DU COÛT DES SERVICES COMMUNS SUR L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2019

Le montant de l'attribution de compensation pour Saint Malo pour l'année 2019 s'élève à 98 408,56 € après

déduction du coût des charges transférées et des services communs selon le calcul suivant :

- **Attribution de Compensation de base :** +100 316,37€
- **Coût lié au transfert de la charge « Contribution incendie » :** - 311,21€
- **Coût lié au transfert de la charge « Assainissement » :** - 2 918,72€
- **Coût du service commun « Informatique et Télécommunications » :** - 8 677,90€
- **Attribution de Compensation 2019 :** + 98 408,56€

Le conseil municipal, à 10 voix pour et 1 abstention, délibère de manière concordante avec le conseil de Communauté de communes au vu de la délibération prise par ce dernier n°2019-186 du 23 octobre 2019 et approuve le versement pour la commune de Saint-Malo-du-Bois d'un montant de 98 408,56€.

4. DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT LA GAUBRETIÈRE ET RÉPARTITION DE L'ACTIF ET DU PASSIF SUR LA BASE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 VOTÉ

La dissolution du SIA La Gaubretière emporte la répartition de l'actif et du passif du syndicat entre les 10 communes membres du syndicat qui doivent s'accorder sur les conditions de sa liquidation.

Le comité syndical du SIA La Gaubretière s'est réuni le 1^{er} octobre 2019 et, par délibération, a approuvé les modalités de répartition de l'actif et du passif, de répartition des archives.

Le conseil municipal, à 10 voix pour et 1 abstention, approuve la dissolution du SIA La Gaubretière ainsi que la répartition de l'actif et du passif.

5. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT FIXANT LES MODALITÉS DE GESTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES SUR LA COMMUNE

La convention de partenariat avec le département se termine le 31 décembre 2019. Elle a pour objet de définir les engagements des partenaires pour la surveillance, l'entretien, la gestion et la protection des espaces naturels sensibles, propriétés du département, et situés sur le territoire de la commune.

Nouvelles caractéristiques de la convention dont la validité est de 3 ans :

- Dépense subventionnable plafonnée à 1 500 € par hectare (18,65 ha au total)
 - Taux de participation financière : 70% (contre 80% auparavant)
 - > **Interdictions à respecter** (sauf autorisation dérogatoire) :
 - Ramassage des champignons au-delà de 3 kg/pers/jour
 - Chiens non tenus en laisse,
 - Escalade et accrobranche, chasse, parcours d'orientation...
- Le conseil municipal approuve la convention 2020/2022 d'entretien des espaces naturels sensibles départementaux.

6. PRÉSENTATION DU PLAN VENDÉE 100% FIBRE 2020/2025

La commune de Saint Malo-du-Bois sera desservie au cours de l'année 2023.

7. PROJET DE MODIFICATION DU TRAÇAGE DU PARKING DE LA SALLE OMNISPORTS ET DE LA SALLE POLYVALENTE

Nous avons la chance dans notre commune de vivre dans un environnement privilégié, avec des espaces verts (Coulée Verte, Etangs de Sainte-Hélène, la Garenne) dans l'agglomération, au milieu d'une campagne vallonnée composée de champs, de prairies et de bois, tout près de notre verdoyante Vallée de Poupet, le tout dans le calme et le charme de notre bocage.

Nous avons interrogé Laurent, Louis-Marie et Claude pour nous parler de ce lien qui, chacun à leur façon, les unit à la nature.

LAURENT TOUZEAU, ANIMATEUR NATURE SUR LE SITE DE POUPET DEPUIS PRÈS DE 20 ANS

En quoi Poupet et la Sèvre constituent une richesse sur le plan environnemental ?

La vallée de Poupet est encaissée entre deux coteaux créant ainsi une zone tampon entre les cultures au-dessus et la Sèvre. Des prairies, des arbres et de l'eau : voilà le triptyque gagnant pour la biodiversité.



La Sèvre se décompose en trois parties. Longue de 135 km, elle serpente, hésite, se languit, somnole avant de s'engouffrer entre les coteaux, juste à l'entrée de Mallièvre. C'est sa période de l'enfance.

A quelques mètres seulement, elle aurait pu partir sur Les Herbiers... En entrant à Mallièvre, on entre dans sa période adulte ; elle caracole ; elle est tempétueuse.

Elle faisait tourner bon nombre de moulins (farine, foulon, papeterie, tannerie). Rajoutez à cela les caravanes de sel, les voyageurs de Compostelle. Les rives de la Sèvre sont une bibliothèque extraordinaire de notre civilisation. Puis, elle profitera de sa retraite à partir de Gorges, Clisson pour aller se mêler calmement dans la Loire à Nantes et rejoindre la mer...

Depuis 20 ans que tu arpentes ce site, considères-tu que l'attention portée à la nature évolue ?

Je doute que l'attention soit tant portée à la nature... ou alors, avec un œil de consommateur : pêche, arrosage, détente, mais rarement pour ce qu'elle est : juste pour le droit des animaux à y vivre et la végétation à s'y développer. Nous sommes, me semble-t-il, encore loin d'une relation d'amour avec la nature !

Depuis quelque temps, le conseil départemental a privilégié les prairies aux pelouses tondues régulièrement, avec des protocoles d'entretien avec la commune et les agriculteurs. Ce qui nous permet par exemple de revoir des prairies de salicaires entre autres, avec toute la biodiversité qui va avec. Cela constitue aussi un climatiseur naturel, notamment pour les insectes.



Poupet est le site de multiples activités ; tout cela est-il compatible ?

Tout est compatible... si on le veut et que l'on s'en donne les moyens. Un compromis me semble possible entre un aménagement à la Center Park et un lieu dépourvu de toute activité humaine.



Concernant Poupet, observateur depuis 20 ans, je déplore ici comme ailleurs la régression voire la disparition de certaines espèces. Je rêve d'un véritable plan de réflexion et de mise en place d'actions concrètes, pour le bien commun et la sauvegarde de notre part d'humanité.

Tu as dans les cartons un projet de film sur la nature avec beaucoup d'images réalisées à Poupet. Peux-tu nous en dire quelques mots ?

Oui c'est un regard et un parcours, le mien. Effectivement, j'ai tourné pas mal autour de la vallée de Poupet. Le résultat n'est pas un film, ni une conférence, mais un triptyque entre un musicien, des images et mes anecdotes. L'idée générale du projet tourne autour du changement de paradigme, et la sérendipité. Je résume : Qu'advient-il quand un être humain se met en chemin ? Quelles vont être les rencontres ? Les moments, les instants magiques qui croiseront son chemin ? Durant 7 ans, j'ai assisté à des moments incroyables, improbables. Quelle métamorphose s'opère dans ces moments ?

Ce qui est sûr, c'est que l'humanité doit changer, se métamorphoser à l'image des libellules, qui après avoir passé 3 ans dans les eaux troubles d'étangs ou de rivières, sortent pour se métamorphoser et s'envoler dans l'air, vers la lumière. C'est en quelque sorte une déclaration d'amour.

LOUIS-MARIE RETAILLEAU, UN MALOUIN AMOUREUX DE LA NATURE ET DU SITE DE POUPET

Il y a 25 ans, la municipalité avait accepté sa demande d'organiser une compétition sur les côteaux de Poupet, à laquelle son fils participait. L'événement eut lieu deux années successives, et la seconde année fut l'objet du premier championnat régional VTT sur terre vendéenne. Par la suite, en retour de cet accord, il s'est rapproché puis a intégré l'association AAA.

La Sèvre est au cœur de cet espace bucolique. Officiellement, son débit est géré par le Syndicat de la Sèvre Nantaise, mais dans la pratique, c'est la collectivité malouine qui s'en occupe, à savoir les particuliers plus sensibles. Louis-Marie a pris cette responsabilité il y a une quinzaine d'années. Il effectue des relevés réguliers, en fonction desquels il ouvre et referme les vannes afin de réguler le débit. Il s'agit à la fois de veiller à ce que l'eau ne passe pas au-dessus du niveau de la chaussée, ce qui la rendrait glissante, mais aussi de permettre un niveau suffisant pour la pratique du canoë en été. En effectuant une ouverture complète, on peut descendre le niveau de 60 à 70 cm. Cela permet aussi le nettoyage des sédiments par le fond.

Avec un niveau de moins en moins élevé, le gué de Baillarge à l'entrée de Mallièvre

s'est considérablement transformé en vingt ans. Par ailleurs, étant dorénavant principalement bordée de prairies, la rivière reçoit moins de pesticides, ce qui donne une eau de meilleure qualité.

Depuis ce temps, les aménagements pour la pratique du canoë ont connu quelques transformations, à commencer par l'implantation d'une cabane pour stocker les gilets de sauvetage. Du coup l'ancienne cabane, plus petite, a été équipée de supports pour les pagaies. Il y a une dizaine d'années, un embarcadère a été construit pour faciliter la mise à l'eau des canoës. Enfin,

le plus gros investissement, très récent, concerne un vaste local pour le stockage hivernal des embarcations.

Louis-Marie poursuit son engagement au sein de la AAA, et c'est pour lui un bon moyen de partager une aventure collective. Il a plaisir à voir les gens détendus profiter de ce site enchanteur, et est conscient du soutien financier très précieux de l'OGEC et de l'école de musique. Il ne faut pas oublier que la fréquentation peut atteindre 6 000 pagayeurs sur les meilleures périodes estivales...



CLAUDE HAY, PRÉSIDENT DE LA GAULE SAINT LAURENTAISE ET RIVERAIN DES ÉTANGS DE SAINT-HÉLÈNE

Les étangs ont été créés il y a une trentaine d'années, Claude est donc un connaisseur de ces espaces de la faune et de la flore.

A l'origine, il était prévu de n'en faire qu'un mais il n'était toujours qu'à moitié rempli donc un 2^e a été créé.

Ils sont vidangés 1 fois tous les 2 ans en général.

Un premier étang sert de décantation, il est toujours envasé. Les cours d'eau de la Coulée Verte et de la vallée arrivent



directement dans cet étang. Il est toujours ensoleillé donc plus favorable aux vipères et aux couleuvres.

La vie y est présente toute l'année : des canards sauvages, des grenouilles, des hérons, des araignées d'eau, des écrevisses, des martins pêcheurs.

Au niveau plantes aquatiques, uniquement du jonc. Des lentilles le couvrent régulièrement.

Dans le plus grand étang situé en bas, on trouve gardons, carpes et goujons.

Il est agréable de s'y promener, de venir y pêcher.

Avec l'aire de jeux tout près et les tables de pique-nique, cet espace est un lieu agréable pour flâner, pêcher et rencontrer d'autres malouins.

Claude présente maintenant le projet de descente en bateau à Poupet.



Il n'y avait pas plusieurs endroits possibles pour réaliser ce projet et ainsi permettre aux pêcheurs de descendre leur barque ou permettre aux familles et aux personnes à mobilité réduite de pêcher.

C'est donc près du camping du Festival et de la prairie que le projet sera opérationnel pour le printemps 2020. A ce jour, la descente et la plate-forme sont terminées. Il restera les rambarde de sécurité à installer.

La commune ne participe pas financièrement à ce projet. Il est entièrement pris en charge par la Fédération de pêche avec des subventions diverses.

Nous aimons tous cette nature dont nous profitons tous mais elle est bien fragile. C'est pourquoi nous ressentons le besoin de la protéger, et cela, c'est l'affaire de tous, d'où la proposition au printemps dernier d'une opération de nettoyage dans la commune.

OPÉRATION CLEANWALKER

Le samedi 18 mai dernier, petits et grands équipés de sacs, gants et gilets de sécurité sillonnaient les rues et liaisons pédestres de la commune.

Une opération « cleanwalker » était lancée le temps d'une matinée, visant à éliminer les déchets déposés sur la voie publique. Sensibles à cette question, les jeunes de la commission municipale avaient en amont réalisé le flyer d'invitation pour tous les malouins.

Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel et se sont mises en route à l'affût des ordures.

La récolte fut fructueuse. A l'heure où certains espaces communaux sont régulièrement souillés ou détériorés, cette action a permis de sensibiliser chacun à ces petits gestes de respect civique si précieux pour le bien de la communauté.



Dossier préparé par Jean-Marie POIRIER, Geneviève SACHOT-SOULARD et Sylvia BOUCHER.

ENTREPRISES ET COMMERCES

Les entreprises de notre commune évoluent. Des Malouins se lancent dans une nouvelle aventure ou élargissent leur activité. Cette rubrique nous permet de découvrir certains d'entre eux.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE À VIVAL



La famille COPIN a l'habitude de venir passer ses vacances en Vendée.

Elle apprécie la région et s'y sent bien.

Pour partir sur un nouveau projet professionnel, elle a décidé de quitter le Nord, un petit village près de Valenciennes et de la Belgique, pour venir s'installer à Saint-Malo-du-Bois.

Grâce à la société ABD, M. et M^{me} COPIN ont pu découvrir plusieurs commerces et leur choix s'est arrêté à Saint-Malo.

En découvrant Vival, « cela a été pour moi un véritable coup de cœur », nous confie Corinne.

« Nous avons été surpris et impressionnés par l'accueil reçu à notre arrivée ».

Hospitalité évidemment de la part de Sandrine, dont la réputation n'est plus à faire... mais également de la commune pour les aider à trouver un logement rapidement et de l'école pour accueillir leur plus jeune fille en classe de CE2.

En plus de Corinne, la gérante, vous avez l'occasion de croiser à Vival son mari Joël qui vient l'aider et la soutenir. Jacques, leur fils, est également salarié du commerce.

Après leur arrivée en Vendée le 7 octobre dernier, Corinne, n'étant pas du métier, a beaucoup apprécié la grande disponibilité de Sandrine pour lui assurer une formation hors pair. Elle lui a appris toutes les bases pour tenir un commerce et a su lui transmettre sa passion.

LES HORAIRES RESTERONT INCHANGÉS !

Lundi /Mercredi/ Jeudi/ Vendredi/
Samedi : 8h30-13h et 16h-19h15

Mardi /Dimanche :
fermeture l'après-midi.

LES SERVICES EXISTANTS SERONT MAINTENUS

- La Poste
- Le Pressing
- Les paniers « cadeaux »
- Le boucher présent chaque vendredi
- La vente de produits locaux (Gustin, Begein...)
- La livraison des courses à domicile chez les personnes âgées
- Le dépôt de produits au camping pendant la saison
- Le travail avec les associations



CÔTÉ NOUVEAUTÉS, VOICI QUELQUES PROJETS QUE LA FAMILLE COPIN SOUHAITERAIT METTRE EN PLACE

- Un rayon BIO
- La vente de produits (céréales...) en vrac
- Mise en place d'un site internet Vival/Casino et d'un service drive.

C'est avec plaisir que Corinne et toute l'équipe sont heureux de vous accueillir à Vival et de faire perdurer le commerce de proximité.

Un grand MERCI à Sandrine. Nous garderons de ses 13 années à Vival le souvenir de son sens de l'accueil et du service permanent envers les Malouins.

GIBOVENDEE

La société **TERRE de GALLIE** prendra place au sein de l'ex-outil historique de la charcuterie Paulo BEGEIN à compter du 1^{er} janvier 2020.

GIBOVENDEE (Chambretaud), créée en 1968 et aujourd'hui leader sur le secteur de la cynégéticulture, a décidé de mettre en place une filière Agro-Gastronomique en Perdrix & Faisans : **de Fines Volailles aux vertus nutritives reconnues !**

BEGEIN

L'entreprise a déménagé avant l'été et le **nouveau bâtiment de 3 500 m² est situé maintenant dans la zone artisanale de la Perdriette, rue François Viète.**



ENTREPRISES ET COMMERCE

LA CEVAP

Installée depuis 35 ans à Saint Laurent-sur-Sèvre, la CEVAP (**Coopérative des Éleveurs, Vendée, Anjou, Poitou**) vient d'intégrer de nouveaux locaux flambant neufs situés dans une zone intercommunale de la Perdriette.



Ils sont ainsi 50 éleveurs de veaux organisés en coopérative, à plus de 70% dans un rayon de 50 kilomètres, mais aussi autour du Mans et Alençon, ou encore Nantes, Angers, Challans, Niort. 26500 veaux sont produits chaque année. Pascal PASQUIER, président de la coopérative, privilégie un circuit court qui implique 3 parties : CEVAP, SCAVO (transformation, conditionnement) et le boucher : « Chaque éleveur s'engage à respecter la charte Bleu Blanc Cœur qui milite pour une qualité nutritionnelle

améliorée ». Cette démarche fait suite à une enquête réalisée auprès des consommateurs, complète Jean Paul MERIAU, directeur : « Elle repose sur 4 piliers que sont la proximité, le bien-être animal, la qualité de la nourriture et la juste rémunération des éleveurs ».

La coopérative emploie 10 salariés. Jean-Paul MERIAU rappelle enfin le rôle déterminant de Gaby BOISSINOT au sein de cette coopérative, dans les années 90 : « Notre aventure coopérative est une histoire d'hommes convaincus et engagés ».



Jean-Paul MERIAU, directeur et Pascal PASQUIER, président. Tous deux sont aussi éleveurs.

JOSIANE MOREAU - REIKI ÉNERGÉTICIENNE

Depuis juin 2019, Josiane MOREAU exerce chez elle en tant qu'énergéticienne REIKI. Après avoir été formée par un maître REIKI et atteint le 3^e degré d'initiation, elle a souhaité partager ses compétences afin de procurer un bien-être aux personnes qui en ont besoin.

Qu'est-ce que le Reiki ?

Le Reiki a été fondé au Japon par le Dr MIKAO USUI en 1922 et signifie **Energie cosmique** :

REI = Energie vitale universelle

KI = La part de cette énergie dans l'univers est en nous.

Le Reiki est une méthode simple et puissante qui permet de canaliser l'Énergie Vitale et Universelle, par imposition des mains.

Cette méthode de santé naturelle agit sur la totalité de l'Être au niveau physique, émotionnel ou mental.

L'art d'imposer les mains est aussi vieux que le monde. Les gens l'ont pratiqué depuis le commencement des temps.

C'est un instinct naturel que de poser les mains sur quelqu'un qui a été blessé ou qui ne se sent pas bien. Les mères en sont un bon exemple.

Ce toucher humain apporte ainsi les soins qui apaisent et l'amour.

L'énergie étant une vibration, elle est mise en résonance avec notre organisme. Elle permet ainsi de nous détendre, de nous calmer et d'atténuer

la douleur. En agissant sur nos cellules, cette énergie procure mieux-être et favorise le processus d'auto guérison.

Elle s'adresse à tout public, que ce soit enfants, adultes ou personnes âgées. La séance dure de 1h à 1h30, selon chacun. En effet, celle-ci peut engager un lâcher prise émotionnel, nécessitant un temps de récupération.



HOME CAR WASH

Après 20 années au service expédition d'une entreprise de fabrication de menuiseries choletaise, Nicolas LEMOINE, 42 ans, a créé son entreprise en janvier 2019 sous la licence « HOME CAR WASH », déjà présente sur la côte vendéenne.

S'apercevant des difficultés pour des particuliers à nettoyer leur véhicule régulièrement ou avant de le mettre en vente, mais également des professionnels qui manquent de temps pour préparer un véhicule avant livraison, Nicolas LEMOINE a sauté le pas pour proposer ses services à domicile pour tout nettoyage intérieur extérieur de véhicule.

« En juin et juillet, beaucoup de clients me contactent avant leur départ en vacances, mais aussi à leur retour pour repartir à neuf. Le printemps est propice à la revente d'un véhicule, et le nettoyage complet donne un réel plus lors de la négociation. »

Après une semaine de formation pour la création de sa micro-entreprise et également une formation aux produits et techniques de nettoyage automobile, l'activité a démarré progressivement, notamment avec les garages des alentours.

Du simple nettoyage extérieur au nettoyage complet du véhicule, en passant par le détachage des sièges ou le destickage carrosserie, la prestation est personnalisée et effectuée avec des produits professionnels.

Chaque intervention est également l'occasion de prodiguer des conseils facilitant l'entretien de son véhicule.

« Quand on pense nettoyage automobile, on pense de suite voiture. Mais j'interviens également sur véhicules utilitaires, motos, véhicules de loisirs... » Malouin depuis 2017, Nicolas LEMOINE se déplace dans un rayon de 30 km. Un devis peut être effectué avant toute intervention.



► **Nicolas LEMOINE**
HOME CAR WASH
 38 rue de Tempyre
 85590 SAINT MALO DU BOIS
 Tel: 06 45 42 65 12
 nichomecarwash@orange.fr



PHILIPPE GABORIT, DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE S'QUISSE



Créée en octobre 2001, l'entreprise **S'QUISSE** était à l'origine un bureau d'études pour l'industrie du meuble. Avec la délocalisation de la production vers les pays à faible coût de main d'œuvre et la fermeture de nombreuses entreprises d'ameublement, un

renouvellement s'est imposé et l'activité s'est tournée vers l'agencement.

Un développement d'activité intense en 2005 a nécessité l'embauche de personnel. Puis en juin 2009, après de nouveaux recrutements, l'entreprise s'est installée dans les locaux actuels rue Marie Mayne.

S'quisse travaille encore pour quelques industriels du meuble, notamment dans le domaine de la cuisine et de la salle de bains, avec entre autres la réalisation de notices de montage.

L'entreprise intervient en tant que sous-traitant auprès des agenciers afin de lisser les pics d'activité de leur bureau d'études et apporter des idées nouvelles.

Elle réalise les plans de fabrication des différents ouvrages d'agencement : mobiliers, boiseries, menuiseries pour les magasins, hôtels, bureaux et villas...

La clientèle est située sur l'ensemble de l'hexagone et les chantiers principalement à Paris, mais également aux Antilles où les projets de luxe sont nombreux.

Les délais étant très courts, il faut être opérationnel et travailler dans l'urgence. Par ailleurs, le recrutement

est extrêmement difficile, peu de jeunes étant formés dans cette spécialité très technique. L'entreprise recrute régulièrement dans le cadre du dispositif AFPR de Pôle Emploi, qui permet de former des candidats sur 400 heures puis de les embaucher par la suite pour un contrat minimum de 6 mois.

On compte actuellement 10 salariés, et un nouveau recrutement est prévu début décembre.

L'ANNÉE 2019 S'EST RÉVÉLÉE TRÈS INTENSE EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT :

- Ouverture d'un nouveau bureau en plein cœur de la capitale,
- Equipement d'un scanner laser 3D,
- Travaux d'aménagement supplémentaires dans les bureaux rue Marie Mayne, avec de nouveaux investissements sur le parc informatique,
- **Création de la SARL « S'can-arc »**, spécialisée dans le relevé de côtes par scanner laser 3D. S'can-arc est sollicitée à Paris, en Suisse ou à Pékin afin d'accompagner les fabricants français au savoir-faire reconnu dans leurs relevés de côtes.

L'INAUGURATION DU CENTRE BOURG

Après la restauration extérieure de l'église en 2015 et plusieurs mois de travaux dans le centre bourg, le cœur de notre village s'est transformé et nous offre désormais un nouveau visage. L'inauguration de cet aménagement s'est déroulée le 6 septembre avec la participation de nombreux malouins, ceux de quelques jours et ceux de toujours, et, comme on en a l'habitude à Saint Malo pour ce type d'évènement, dans la plus grande convivialité.

Coupé du ruban



Blason



Allocution de M. le Maire



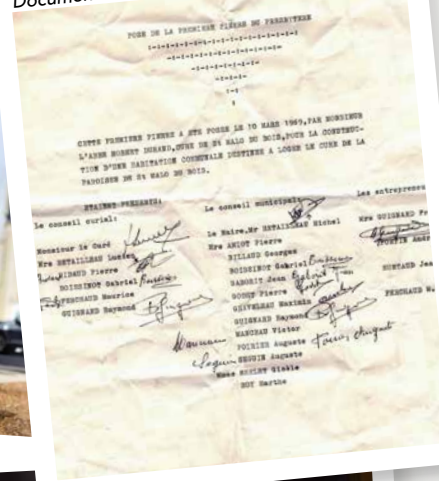
Public



Bouteille retrouvée sous le presbytère lors de sa déconstruction



Document dans la bouteille sous le presbytère



Il était une fois Saint Malo du Bois



Public



Puits placeTempyre



Mapping



NOS FETES DE VILLAGE

Qu'elles soient organisées par le Festival de Poupet ou par la commune, nos fêtes de village ont toujours connu un très vif succès auprès des malouins et bien au-delà de notre territoire. Ces quelques photos vous rappellent de joyeux souvenirs, non ?



2000 - La vache bleue



2006 - St Malo sur Mer



2010 - Arrêt sur image



2011 - Las Vegas du Bois



2015 - Saint Malo en couleur

ET SI ON REMETTAIT ÇA EN 2020 ?

- ▶ la date: **Week-end du 12 et 13 septembre**
- ▶ le thème: **Saint Malo s'emporte**

Une équipe composée d'élus et de malouins mène une réflexion sur cette manifestation qui se veut festive et conviviale. Vous avez des idées ? Partagez-les avec nous. Parlez-en autour de vous et venez nous rejoindre pour inventer une nouvelle page à nos fêtes de village...

Des informations vous seront communiquées pour la préparation et l'organisation de l'évènement via le site internet et la page facebook de la commune. Sachez déjà que nous allons parler de portes...



AGENDA 2020



JANVIER

sam. 4 et dim. 5	Tournois de jeunes - Foot Club de St Laurent Malvent	Journée	Salle omnisports de St Laurent
jeu. 16	Galette des rois - ADS ⁽¹⁾		Salle La clé des Champs à St Laurent
sam. 18	Galette des rois - Vent d'Eveil	10h30	Salle socio-culturelle
sam. 18	Vœux du Maire	20h30	Salle socio-culturelle
lun. 20	Assemblée générale - Club de l'Amitié	14h	Salle socio-culturelle
sam. 25	Assemblée générale et Poule au pot - UNC-AFN ⁽²⁾	11h	Salle socio-culturelle
jeu. 30	Mini-concours de belote - Club de l'Amitié	13h45	Salle socio-culturelle

FÉVRIER

dim. 2	Concours de belote - LACIM ⁽³⁾	14h	Salle socio-culturelle
jeu. 13	Mini-concours de belote - Club de l'Amitié	13h45	Salle socio-culturelle
jeu. 20	Assemblée générale et Poule au pot - ADS ⁽¹⁾		Salle socio-culturelle
jeu. 20	Journée sports - Vent d'éveil	9h30-16h30	Salle de sport
mar. 25	Mardi-gras - Club de l'Amitié	14h	Salle socio-culturelle

MARS

dim. 1	Concours de belote de la Chasse	14h	Salle socio-culturelle
jeu. 5	Mini-concours de belote - Club de l'Amitié	13h45	Salle socio-culturelle
sam. 7	Fête du ballon - Foot/Basket	20h30	Salle La clé des Champs à St Laurent
jeu. 19	Assemblée générale - Familles Rurales	20h30	Salle Tempyre
jeu. 26	Repas - CCFD ⁽⁴⁾	19h	Salle socio-culturelle
dim. 29	Concours de belote - l'ADS ⁽¹⁾		Salle polyvalente de Chambretaud

AVRIL

jeu. 2	Mini-concours de belote - Club de l'Amitié	13h45	Salle socio-culturelle
jeu. 16	Journée sports - Vent d'éveil	9h30-16h30	Salle de sport
jeu. 16	Mini-concours de belote - Club de l'Amitié	13h45	Salle socio-culturelle

MAI

	Triplettes - Basket	Après-midi	Salle de sport
dim. 10	Festi trail - Le Raid de la Vallée de Poupet		

JUIN

vend. 5	Tournoi nocturne - Badminton	19h30	Salle de sport
sam. 6	Assemblée générale - Vent d'Eveil	10h30	Salle socio-culturelle
	Assemblée générale - Basket	19h	Salle de sport
jeu 11	Pique-nique - ADS ⁽¹⁾		Poupet
ven. 12	Séance découverte - Vent d'éveil	17h45	La clé des sports à St Laurent/Sèvre
dim. 14	Kermesse de l'Ecole		Pré de la Cure - Salle de sport
sam. 20	Inscriptions 2020-2021 TakabouG', Vent d'Eveil, Foot Club, St Laurent Malvent	10h-12h	Salle socio-culturelle
lun. 21	Vente des billets du gala - TakabouG'	18h-20h30	Salle La clé des Champs à St Laurent
vend. 26	Gala de Danse - TakabouG'	20h30	Salle La clé des Champs à St Laurent
sam. 27	Gala de Danse - TakabouG'	20h30	Salle La clé des Champs à St Laurent
lun. 29	Inscriptions 2020-2021 - TakabouG'	18h-20h	Salle socio-culturelle

JUILLET

dim. 12	Marathon de pêche - Gaule St Laurentaise	6h	Saint-Laurent-sur-Sèvre
	Festival de Poupet		

SEPTEMBRE

vend. 4	Assemblée générale - TakabouG'	20h30	Salle socio-culturelle
----------------	--------------------------------	--------------	------------------------

OCTOBRE

dim. 4	Concours de pêche	Journée	Poupet
---------------	-------------------	----------------	--------

NOVEMBRE

dim. 15	Concours de belote de l'UNC-AFN ⁽²⁾ - Soldats de France	13h30	Salle socio-culturelle
----------------	--	--------------	------------------------

(1) ADS : Association Détente et Sport (2) UNC-AFN : Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord
(3) LACIM : Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde (4) CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

SERVICES ET ASSOCIATIONS

SPORTS ET LOISIRS

- ▶ **A.D.S. (Association Détente et Sport)**
Marie-France PETIOT
3, rue des Châtaigniers
06 84 63 02 82
- ▶ **A.F.N. (Anciens Afrique du Nord)**
Pierre BIDAUD
34, rue des Vendéens - 02 51 92 35 60
- ▶ **BADMINTON**
Nathalie RETAILLEAU
La Foi - 02 51 64 73 28
- ▶ **BASKET** - Roselyne BAUFRETON
La Maltière - St Laurent/Sèvre
06 38 61 79 91
- ▶ **CHASSE** - Roland MENANTEAU
2, impasse des Ilôts - 06 11 32 51 23
- ▶ **CLUB DE L'AMITIÉ**
Annick GUÉGNIARD
9, rue de la Vallée - 02 51 64 59 34
- ▶ **FOOTBALL CLUB
SAINT-LAURENT/MALVENT**
Valentin VINCEDEAU
2, rue du Lavoir - 06 26 89 06 68
- ▶ **GYM FÉMININE** - Michèle RAPIN
8, rue Marie-Mayne - 02 51 92 38 45
- ▶ **PECHE** - Claude HAY
7, rue de l'Étang - 02 51 92 32 17
- ▶ **PUY DU FOU** - Joseph PUAU
47, rue de Tempyre - 02 51 92 35 71
- ▶ **RAID « VALLÉE DE POUPET »**
David BOUCHER
13, rue des Néfliers - 02 51 57 52 81
- ▶ **S.M.F.I. (Saint Martin Friendly Island)**
Sandra JEAN-DENIS
45, rue de Tempyre - 02 51 61 53 77
- ▶ **TAKABOUG'**
Lise BAUDRY
10, rue des Châtaigniers
06 84 22 45 66
- ▶ **TEAM BGV 85** - Didier BROUSSEAU
13, rue Marie-Mayne - 02 51 92 34 13
- ▶ **VENT D'ÉVEIL**
Loïc MARSAULT
5, rue du Chemin Vert - 06 85 90 90 23
- ▶ **VOLLEY DE DÉTENTE**
Alain SACHOT
7, impasse des Lupins - 02 51 65 55 84
- ▶ **YOGA**
Sophie BOISSINOT
La Blaire - 06 19 32 18 48

ANIMATIONS ET CULTURE

- ▶ **A.A.A. (Association Animation Accueil)**
Fabien BEAUVAIS
La Puchère - Les Épesses
02 51 57 33 56
- ▶ **BIBLIOTHÈQUE** - Françoise TOUZÉ
8, place du Coteau - 02 51 67 84 32
- ▶ **BIDONS DE L'AN FER**
Florian FELDFEBEL
20, rue de la Barotière
St Laurent-sur-Sèvre - 06 41 67 76 60
- ▶ **FANFARE DE CAVALERIE
SAINT HUBERT**
Joseph PUAU
47, rue de Tempyre - 02 51 92 35 71
- ▶ **FESTIVAL DE POUPET**
Philippe MAINDRON
1, rue des Vendéens - 02 51 57 32 14
- ▶ **LA MALAURENTAISE (École de musique)**
Coralise COUGNON
5, rue René Laennec - Les Herbiers
06 82 85 04 82

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

- ▶ **A.C.E. (Action Catholique des Enfants)**
Geneviève MERLET
La Michenaudière - 02 51 64 65 94
- ▶ **A.G.R.E.S.P.O. (Restaurant scolaire)**
Lucie DIXNEUF
11, rue du Chemin Vert - 02 51 64 63 78
Anita BOUCHET
28, rue des Vendéens - 06 33 47 03 13
- ▶ **A.P.E.L. - ÉCOLE**
Marietta LEMOINE
38, rue de Tempyre - 06 26 37 72 04
- ▶ **ENFANCE ET FAMILLE**
Emeline GOMBERT
2, chemin de Bel-Air - 02 51 65 36 68
- ▶ **OGEC-ÉCOLE CORRESPONDANT**
Luc ROBINEAU
1, rue des Acacias - 07 76 85 79 55

SERVICES

- ▶ **FAMILLES RURALES**
Sophie GAULT
17, rue des Néfliers - 02 51 61 77 40
- ▶ **ACCUEIL DE LOISIRS**
Aurélié ROBINEAU
1, rue des Acacias - 06 45 03 40 52
- ▶ **ÉTÉ JEUNES**
Delphine PITARCH
13, rue du Lavoir - 06 19 65 61 20
- ▶ **FOYER DES JEUNES**
Maud AFONSO
40, rue de Tempyre - 07 60 88 09 85
- ▶ **TRANSPORTS SCOLAIRES
Communauté de Communes
du Canton de Mortagne-sur-Sèvre**
La Verrie - 02 51 63 06 06
- ▶ **A.D.M.R. (Aide à la personne)
Comité de Secteur ADMR SAAD
Maison médicale**
2, rue Mozart - Mortagne-sur-Sèvre
02 52 61 48 11
Référentes sur Saint Malo-du-Bois
Marie-Christine GABARD
3, chemin de la Garenne
09 52 64 20 07
Anne-Lise GIRARD
14, rue du Lavoir - 02 51 67 78 16
- ▶ **A.D.M.R. (S.S.I.A.D.)**
Manou FRUCHET
Le Puy Moisson - 02 51 92 35 85
- ▶ **SAINT HUBERT (location matériel)**
Christian BARRÉ
7, rue des Néfliers - 02 51 92 30 70
Brice BARON
20, rue des Néfliers - 02 51 61 27 51

SOCIAL

- ▶ **AMI MALVENT**
Michelle ALLAIRE
5, La Lande - 06 80 33 54 09
- ▶ **L.A.C.I.M. (Les Amis du Coin
de l'Inde et du Monde)**
Yvon EVAIN
1, impasse de Bellevue - 02 51 92 34 65
- ▶ **SECOURS CATHOLIQUE**
Yves SEGUIN
Le Fleuron - 02 51 92 37 81
- ▶ **VIE LIBRE**
Frédéric DELAHAYE
12, rue Marie Mayne - 06 25 31 48 24



BLANDINE FRUCHET et SYLVIA BOUCHER, les gazelles de la Sèvre



Blandine debout au centre et Sylvia debout à droite

Blandine, Sylvia et leurs coéquipières, toutes des environs, préparent ce périple pendant plusieurs mois. Il s'agit pour elles de collecter des fournitures scolaires qu'elles distribueront dans différentes écoles du Sénégal. Pour cela, elles proposent à 3 établissements scolaires (Saint Malo, Mortagne-sur-Sèvre et Combrand) de s'associer à leur projet. Les élèves se motivent pour cet acte de solidarité et ce sont 414 kg de cahiers, crayons, ardoises, craies, règles,... qui sont collectés et remis à nos 9 gazelles. Au niveau national, ce sont 3,772 tonnes de fournitures qui seront offertes aux écoles sénégalaises par les 82 participantes à la course.

Les gazelles garderont toujours le souvenir de cette semaine passée au Sénégal au printemps dernier. Elles se sont déplacées chaque jour en pirogue dans les îles et ont rencontré 11 écoles.



L'accueil qu'on leur a réservé les a marquées. Des chants, des sourires,... lors de chaque déplacement. 19 écoles, 3800 enfants ont pu bénéficier de l'aide apportée. Les filles ont fait de belles rencontres, que ce soit à Samba Dialo, à Falia, sur l'île de Dionewar ou sur celle de Niodor et à Diofor. Elles ont partagé de bons moments en faisant des jeux avec des classes regroupant de 25 à 55 élèves et allant du CP au CM2. Elles ont aussi échangé des dessins,... Depuis le début de la Sénégazelle en

Blandine et Sylvia sont deux sportives de longue date. Elles ont réalisé de nombreuses courses avec l'Entente Sèvre et Raid Vallée Poupet. En septembre 2017, elles créent avec 7 autres filles de 25 à 58 ans l'association « Les gazelles de la Sèvre » et décident de mêler l'humanitaire au sport en participant en avril dernier à la Sénégazelle des îles, une course 100% féminine créée il y a 12 ans. C'est cette aventure qu'elles nous relatent dans ce bulletin.

2007, l'absentéisme à l'école a diminué. 80% des élèves passent actuellement au collège, contre 50% auparavant. Une réelle satisfaction donc...

N'oublions pas le côté sportif de l'aventure. Chaque jour, avant la rencontre avec les élèves, les gazelles parcouraient entre 7 et 10 km.

Lors de la visite d'un dispensaire, elles découvrent que le vaccin contre le cancer de l'utérus est inoculé aux filles à partir de 9 ans...

Que restera-t-il de cette aventure ? Le souvenir de nombreuses rencontres en Afrique, les sourires permanents d'enfants qui ne vivent pourtant pas dans le même



Elles sont revenues enchantées de leur périple. Au niveau culturel, elles ont beaucoup appris : la lutte est là-bas le sport national et on le pratique dès l'âge de 7 ans. Elles ont pu goûter à la cuisine locale. Elles ont aussi constaté que la polygamie est une tradition bien ancrée dans le pays. Les paysages sont magnifiques mais l'environnement est très dégradé. Lors de leurs courses, elles ont dû traverser des sites envahis par toutes sortes de débris.

confort que nos petits français. Blandine, Sylvia et leur équipe apprécient aussi les liens qui se sont formés avec les gazelles des autres régions. Elles sont maintenant aussi en relation avec « Les enfants du delta », une association mortagnaise d'une cinquantaine de membres qui œuvre au Sénégal et réalise grâce aux dons et aux cotisations des projets choisis en fonction des besoins sur place.

Merci, Blandine et Sylvia, pour ce partage de votre expérience avec les malouins !

Marie-Alice ESPINASSOU



YVON EVAIN, ses engagements et sa passion

Yvon fait partie des malouins de « presque toujours ». Né à la Roche-sur-Yon en 1950, il arrive à Saint Malo en 1968. Marié à Madeleine depuis 1974, il y mène une vie faite de nombreux services rendus aux autres, et ce dans une très grande discrétion. Lors de notre rencontre, il nous fait part de ce qui l'intéresse, de ses engagements, de ses passions...



Yvon a intégré l'UNC-AFN (Union Nationale des Combattants-Anciens Afrique du Nord), faisant devoir de mémoire de son grand-père. Portant le fanion lors du Congrès Départemental organisé à Poupet en 2016 par la section locale de Saint Malo du Bois, il est, depuis, occasionnellement porte-drapeau lors des différentes manifestations commémoratives du 8 mai ou du 11 novembre. Il a participé en juillet dernier au rassemblement vendéen de plus de 600 porte-drapeaux à la Roche-sur-Yon pour incarner la mémoire du sacrifice consenti par les soldats lors de la guerre 14-18, dont 90 000 vendéens.

Yvon a le sens de l'engagement : avec son épouse Madeleine, ils pilotent sur la commune et avec quelques autres malouins bénévoles LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde), composé de 37 adhérents et qui vient en aide aux villages de Youna au Mali et de Gongga-Hinsa au Niger. Le couple est présent dans ce comité pour organiser les concours de belote, les bourriches, pour rechercher des aides et ainsi financer des projets dans ces contrées africaines.

Yvon et Madeleine sont engagés également au Secours Catholique. Ils assurent de temps en temps une aide à l'épicerie solidaire du territoire située à Mortagne-sur-Sèvre : décharge des camions, mise en rayons des différents produits pour préparer l'accueil des bénéficiaires le mardi.

Suite au décès d'Alain Boucher en août dernier, Yvon accepte de devenir membre du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Ses loisirs ? Yvon fait partie de l'ADS (Association Détente et Sport) et du club

de l'amitié. Il y pratique le tir à l'arc et s'adonne à la randonnée. Et quand il y a des besoins pour déplacer des tables ou rendre un service, il se porte volontaire quand cela lui est possible. Sa grande passion depuis quelques années, c'est l'apiculture. Une passion qui lui est venue de Lucien Gaborit et Auguste Allaire et qu'il partage aujourd'hui avec René Fruchet et Patrice Lérin. A eux trois, ils ont 24 ruches sur la commune. Et attention ! S'il exerce cette activité par plaisir, il n'en reste pas moins qu'elle est pratiquée avec le plus grand sérieux, en lien avec l'EAV85 (Entraide Apicole de Vendée) et le GDSA (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles). Yvon reste très ouvert pour renseigner les malouins intéressés par le sujet.



C'est donc un retraité malouin très actif qui nous a livré ici un pan de sa vie. Merci, Yvon, pour cette rencontre !

Marie-Alice ESPINASSOU



SPORT ET LOISIRS

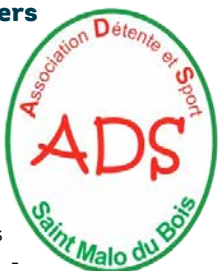
ASSOCIATION DÉTENTE ET SPORT

(Saint Malo-du-Bois/
Chambreaud)

ASSOCIATION DÉTENTE ET SPORT
Marie-France PETIOT
3 rue des Châtaigniers
06 84 63 02 82

L'ADS propose aux
retraités 18 activités
accessibles avec la
même inscription :

Activités dansées -
Activités gymniques
- Badminton -
Cyclotourisme - Marche
nordique - Marche de proximité -
Randonnée - Pétanque - Sarbacane
- Swin Golf - Tennis rebond - Tennis de
table - Théâtre - Tir à l'arc - Scrabble
duplicate - Boules - Palets - Aide à
l'informatique...



Début septembre, 124 adhérents
sont venus s'inscrire ou se réinscrire à
l'association et recommencer la pratique
de leurs 18 activités favorites.

DU 19 septembre au 26 septembre,
44 voyageurs ont découvert les charmes
de Venise et de sa lagune, les Dolomites,
Vérone, Milan, le lac Majeur et le lac
de Garde. Tous ont apprécié les villes
chargées d'histoire, les palais, les places
richement décorées et la beauté des
lacs.

Le samedi 19 octobre a eu lieu à
Chambreaud une représentation de
la pièce : FRISSONS A VENDRE par la
section théâtre de Saint Laurent de l'ADS.

Événements à venir

- **16 janvier** : Galette des rois à la Clef
des Champs de Saint Laurent-sur-
Sèvre
- **20 février** : Assemblée Générale
de l'ADS suivie du repas « Poule au
pot ».
- **29 mars à 14h30** : concours de
belote dans la salle Polyvalente de
Chambreaud.
- **11 juin** : Pique-nique à Poupet.

L'inscription pour l'année 2019/2020
est toujours possible. Cotisation
demandée :

- activité(s) avec licence sportive FFRS : 38€
- activité(s) sans licence : 20€.

► **Contacts :**
Marie-France PETIOT 02 51 67 73 45
ou **Jean-Luc DAVIAUD 02 51 91 50 81**

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Saint-Malo-du-Bois

Pierre BIDAUD
34, rue des Vendéens
02 51 92 35 60



Si les mots Souvenir et Mémoire dirigent
notre mission associative de par les
diverses commémorations, congrès ou
assemblées générales auxquelles nous
participons, il faut y ajouter l'Action
Sociale et la Solidarité. En effet, la
section peut apporter une aide financière
à ses adhérent(e)s qui peuvent être en
difficulté. Il est aussi important de savoir
que l'UNC départementale et l'Office
National des Anciens Combattants
peuvent également soutenir par une
aide sous certaines conditions. Aussi et à
titre d'exemple, un « colis douceur » est
distribué aux adhérents ne pouvant plus
se déplacer à nos diverses manifestations
(repas, pique-nique ou voyage).

Le 14 juillet, nos porte-drapeaux sont allés
à la Roche-sur-Yon, afin de participer à
une cérémonie de remerciements de tous
les porte-drapeaux de Vendée (UNC et
CATM). Cette cérémonie qui a eu lieu
100 ans après le grand défilé des troupes
françaises et alliées sur les Champs Elysées

à Paris, a connu un énorme engouement,
puisque 600 porte-drapeaux vendéens
(plus de 500 seulement pour l'UNC), ont
défilé dans les rues de la ville pour être
ensuite reçus au Haras de la Vendée. Ainsi,
Roland VAILLANT, Roland BROSSET,
René FRUCHET et Yvon EVAÏN se sont
vu remettre la médaille porte-drapeau,
spécialement frappée pour l'occasion.
Merci au Conseil Départemental de la
Vendée.

Début septembre, notre pique-nique
annuel a rassemblé une quarantaine de
personnes. Cette journée s'est terminée
par nos très appréciées grillées de
moquette. Le 29 septembre, après la
visite du musée de la sardine à Saint
Gilles, autant de personnes ont participé
à la Noce Maraîchine à l'auberge du
Poucton au Fenouiller. Un bon repas à
l'ancienne avec une animation non-stop
a ravi tous les convives.

**Notre assemblée générale se
déroulera salle socio-culturelle le
samedi 25 janvier 2020.**

Une pensée pour Alain BOUCHER, qui
nous a quittés au mois d'août, emporté
par une longue maladie.

COMPOSITION DU CA :

Pierre BIDAUD, Louis Marie RABILLARD,
Roland VAILLANT, Monique BIDAUD,
Bruno PIGNON, Pierre BESSAC, Noël
MICHENEAU et Odile BREMAUD.

BADMINTON

Nathalie RETAILLEAU
La Foi - 02 51 64 73 28



Après une trêve d'un mois, les
entraînements de badminton ont repris
le 26 août à la salle de sport de Saint
Malo-du-Bois.

Le club de badminton de Saint Malo-
du-Bois est avant tout un club de loisirs
convivial.

Il accueille des adhérents dès 16 ans,
femmes et hommes, tous niveaux
confondus.

Cette année encore, le club a enregistré
plus de 40 adhérents.

Les entraînements ont lieu les lundis et les mercredis à partir de 19h45.

L'association organise tout au long de l'année des tournois internes entre licenciés et avec des clubs des communes voisines. Ces moments sportifs permettent de créer ce lien convivial et de passer du temps ensemble dans le jeu et le fair-play.

Pour la troisième année consécutive et face au succès des deux années précédentes, le club a réitéré son tournoi de badminton et de palets (badmipal). Ce concept a été apprécié par tout le monde.

Le deuxième tournoi de badminton aura lieu, quant à lui, en nocturne, le vendredi 5 juin 2020.

Vous souhaitez un renseignement, une information complémentaire ou bien rejoindre le club, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous souhaitez faire du badminton mais vous ne savez pas trop si cela peut vous convenir, n'hésitez pas à faire une ou deux séances d'essai.

Bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2020 !

► **Contacts :**

Nathalie RETAILLEAU - 06 87 34 42 49
Tiphaine MENARD - 09 50 18 54 17

BASKET

Roselyne BAUFRETON

La Maltière St Laurent/Sèvre
06 38 61 79 91

Nous voilà repartis pour une nouvelle saison 2019/2020 avec des effectifs d'environ 120 licenciés. La **coopération territoriale** de CLUB dans laquelle nous évoluons avec le club SSSP CHAMBRETAUD est plus que jamais à l'ordre du jour et est indispensable pour notre pérennité.

Nos effectifs évoluent :

(dont au moins 1 joueur de ST MALO)

- 2 équipes U9 ST MALO (entraînement avec U7 qui n'ont pas de championnat)
- 2 équipes U11F ST MALO
- 2 équipes U11M ST MALO
- 2 équipes U13F CTC avec Chambretaud (département)
- 2 équipes U13M CTC avec Chambretaud (Elite dépt + dépt)
- 2 équipes U15F CTC avec Chambretaud (Elite dépt + dpt)
- 2 équipes U15M CTC avec Chambretaud (région + dépt)
- 1 équipe U20M CTC avec Chambretaud (Région)
- 1 équipe séniors F
- 1 équipe séniors M
- 1 équipe loisirs



Journée formation arbitrage et table de marque pour le lancement de la saison

Notre arbitre officiel :

Axel RAGUENEAU

La formation du basket se professionnalise !

Nous n'avons d'autre choix, aujourd'hui, que de recourir à des encadrants diplômés et, dans la plus grande majorité, déclarés. C'est le cas de Cédric GUERY et José LICOURI qui effectuent la plus grande partie des entraînements. C'est l'assurance d'une formation de qualité et d'une évolution constante de nos joueurs.

C'est aussi un coût de plus en plus lourd à supporter pour notre club.

Malgré le peu de membres au sein de notre bureau (9), nous essayons de démarcher de nouveaux sponsors avec l'aide de certains parents. Nous organisons aussi des manifestations extra-sportives lors desquelles nous avons besoin de la participation de tous !

Nous espérons que cela suffira pour boucler la saison.

Nos prochaines manifestations après notre traditionnel loto du 15 décembre :

- **7 mars 2020** à 20h salle de la Clé des champs: SOIREE BASQUE
- **Fin de saison** (avril ou mai): tournoi des TRIPLETTES

Le basket est un sport exigeant, riche, formateur et vivant. Il demande un investissement conséquent à tous nos joueurs et bénévoles. Nous les en remercions.

Nos joueurs ont besoin de vous. N'hésitez pas à venir les encourager à

partir du samedi après-midi jusqu'au dimanche soir. Nous serons aussi très heureux de vous accueillir.

Amitiés sportives.

- **Vous pouvez trouver de nombreuses autres infos concernant toutes nos équipes et notre agenda sur notre site : www.sainthubertbasket.fr**

LA GAULE SAINT LAURENTAISE

Claude HAY

7, rue de l'Étang - 02 51 92 32 17



Encore une année qui vient de se passer et je remercie toutes les personnes (adultes, enfants, vacanciers) qui ont pris une carte de pêche à notre société. Ce fut une saison encore bien compliquée du fait de la sécheresse et du manque d'eau mais j'espère qu'elle a été bonne. Je remercie aussi ceux qui nous ont apporté une aide lors de nos différentes manifestations (concours, pêche d'étang) et je tiens à dire qu'il n'est nullement nécessaire de faire partie du bureau pour nous prêter main forte. **Donc si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros ci-joints: Claude HAY: 06 89 37 31 03 ou Mickaël RETAILLEAU: 06 89 04 21 73.** Pour cette fin d'année, la descente à bateau sera réalisée. Elle a débuté début octobre.

Nous allons vider l'étang de Sainte-Hélène au début de janvier. Je vous rappelle aussi que les cartes de pêche seront en vente sur internet et chez nos différents dépositaires qui sont VIVAL à Saint-Malo-du-Bois, le bureau de tabac, la station Total et le bar Le Refuge à Saint Laurent-sur-Sèvre.

NOTRE BUREAU EST COMPOSÉ DE 13 MEMBRES :

Alain PAPIN est le secrétaire, Mickaël RETAILLEAU le trésorier, Alain GAUCHER le Vice-Président et Claude HAY le président. Enfin, pour tous ceux qui le souhaiteraient, vous pouvez nous rejoindre.

Claude HAY

FOOTBALL CLUB Saint-Laurent/Malvent

Valentin VINCEDEAU
2, rue du Lavoir - 06 26 89 06 68



Pour cette nouvelle saison 2019/2020 le club a engagé 3 équipes seniors (D1-D3-D4) sous la responsabilité d'Arnaud BELLANGER pour la 2^e année, aidé dans sa tâche par Joris BREBION et Ludovic BLOUIN. Une équipe loisirs joue également le dimanche matin, le responsable est Grégory DESHAYES.



Nous avons 2 équipes U15 et 1 équipe U18 sous la responsabilité de Tom MARTIN et Thibault GARNIER.

L'école de foot (enfants âgés de 6 à 13 ans) sera dirigée comme la saison passée par Ludovic BLOUIN, il sera aidé par de nombreux bénévoles (joueurs, parents et retraités).



Le club compte 2 arbitres seniors (Dimitri CAILLARD, Jean-Luc TESSIER) et 2 jeunes arbitres (Vincent CRABEIL et Eliot COULON).

Le bureau est quant à lui composé de 15 bénévoles.

Le club est à la recherche de bénévoles pour aider les éducateurs lors des séances d'entraînements et encadrer toutes ses équipes le week-end, pour l'organisation des différentes fêtes. N'hésitez pas à contacter le club.

Les matchs et entraînements sont répartis sur les stades des 4 communes.

Le club organise comme chaque saison différentes manifestations, n'hésitez pas à y participer :

- **Samedi 4 et dimanche 5 janvier :** Tournoi de jeunes (Salle de sport Saint Laurent/Sèvre)
- **Samedi 7 mars :** Soirée foot et Basket à la Clef des Champs St Laurent/Sèvre

▶ **Beaucoup d'informations à retrouver sur notre site : fcstlaurentmalvent.fr**

TAKABOUG'



Lise BAUDRY
10, rue des Châtaigniers
06 84 22 45 66

Pour cette nouvelle saison 2019/2020, l'association Takaboug' voit son effectif à la hausse ! En effet nous accueillons cette année 256 adhérents soit : 154 pratiquants en Modern'Jazz, dont 2 garçons, et 102 pratiquants pour la remise en forme, soit une augmentation de 34 adhérents.

Depuis un an, le bureau s'organise en commissions permettant ainsi à chaque membre un statut collégial.

L'équipe se compose de :

- Lise BAUDRY (St Malo du Bois),
- Florine BOISSINOT (Les Epesses),
- Séverine ECHASSERIAU (Les Epesses),
- Catherine GEORGET (St Malo du Bois),
- Stéphanie GRIMAUD (Les Epesses),
- Céline JAULIN (Les Epesses),
- Marie NICOLAS (Treize-Vents, Mallièvre),
- Jennifer ROY (St Malo du Bois).

• Elodie ROUX (Saint Malo du Bois) nous rejoint pour cette nouvelle saison, nous souhaitons la bienvenue à notre dernière « recrue » !

Nous avons également des parents, non membres du bureau, mais qui participent à la commission costumes (recherche via la location, l'achat ou la confection). Si des adhérents ou des parents souhaitent nous rejoindre soit au sein du bureau ou bien seulement dans une commission telle que la recherche de costumes ou de décors, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons plus que ravis de vous accueillir.

NOUVEAUTÉ EN DANSE

Cette année, un nouveau groupe nommé « Performance » a été mis en place. Le niveau technique et artistique est élevé, se rapprochant des « Professionnels ». Il est demandé un certain investissement, un dépassement de soi et une motivation tout au long de l'année. Les adhérents nés à partir de 2004 y ont accès.

STAGES DE DANSES

Depuis l'année dernière, l'association propose pendant les vacances de la Toussaint et d'avril des stages de Danse animés par notre professeure de Danse Camille GROSSIN. Ils sont ouverts à tous : adhérent ou non à l'association, tous niveaux à partir de 9 ans jusqu'à adulte. Les participants peuvent découvrir ou travailler des styles de danse autres que le Modern'Jazz, tel que le Contemporain ou le Hip-Hop commercial par exemple. Si vous êtes intéressés par la prochaine session en avril, nous restons à votre disposition pour toutes questions.

REMISE EN FORME

La bonne humeur de notre chère Laurence BOUHIRON-VIOLEN est toujours au rendez-vous pour diriger le pack de Remise en Forme : il est composé de trois heures de Zumba réparties sur le lundi de 19h à 20h, le mardi de 18h45 à 19h45 (ouverture cette année de ce nouveau créneau accessible également aux ados) et le mercredi de 19h45 à 20h45 ainsi que d'une heure de renforcement musculaire le lundi de 20h à 21h. Des cours d'essais seront proposés en fin de saison.

LOCATION DE COSTUMES

Un grand merci à Evelyne LE MIGNAN qui a quitté le bureau l'année dernière mais qui continue la gestion de la location des costumes. En effet, à l'occasion de soirées, spectacles, kermesses... l'association propose un grand panel de costumes et accessoires, pour enfants et adultes, à de petits prix ! **Pour les modalités de location, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet :**

<http://takaboug.canalblog.com>

DATES À RETENIR

Le vendredi 26 juin et le samedi 27 juin 2020 à 20h30 à la salle « La Clef des Champs » à Saint-Laurent-Sur-Sèvre pour le Gala de danse Modern-Jazz où Camille GROSSIN, la professeure, et les danseurs vous offriront la représentation de fin de saison.

Pour terminer, nous souhaitons une très belle saison à l'ensemble des adhérents de Takaboug'.

► **Contact Takaboug'**
06 16 45 78 13
takaboug@outlook.fr

VENT D'EVEIL

Loïc MARSAULT
5, rue du Chemin Vert
06 85 90 90 23

A l'approche de ses 10 ans, l'association ne cesse de proposer de nouvelles activités aux enfants de 4 à 9 ans le vendredi soir ou le samedi matin de septembre à juin.



Chaque année, Vent d'Eveil innove, s'investit et participe à la vie associative des communes de Saint Malo du Bois, Saint Laurent sur Sèvre, Treize Vents et Mallièvre et autres communes limitrophes. La pratique d'activités physiques pour les enfants reste le cœur de l'association, mais les journées sports proposées pendant les vacances scolaires pour les enfants de 8 à 14 ans en sont une parfaite continuité. La séance de sport du 24 octobre à Treize-Vents a été un franc succès !



En quelques chiffres, Vent d'Eveil, c'est 75 enfants inscrits pour cette saison 2019-2020, 3 journées sports organisées pendant les vacances scolaires. C'est aussi 6 membres bénévoles et 2 éducateurs diplômés.

Le programme éducatif et sportif établi par les éducateurs en début de saison est très complet et varié. Activités gymniques, jeux d'opposition, activités roule et glisse (rollers, trottinettes...), jeux athlétiques, parcours d'orientation, jeux d'adresse (tir à l'arc) composent les séances des enfants.



Aussi, nous tenons à remercier les municipalités, tous nos partenaires pour leur soutien très actif, les parents qui accompagnent nos éducateurs, sans oublier les bénévoles de l'association qui se démènent pour que l'association puisse continuer à répondre aux attentes de vos enfants.

Je vous invite à retrouver les images de chacune de nos animations sur notre page Facebook.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes, et meilleurs vœux pour 2020.

MANIFESTATIONS À VENIR

- **Galette des Rois**: samedi 18 janvier à la socio-culturelle de Saint Malo à 10h30
- **Journées sport**: jeudi 20 février et le jeudi 16 avril à St Malo du Bois de 9h30 à 16h30.
- **Assemblée générale**: samedi 6 juin à la salle socio-culturelle de St Malo du Bois
- **Séance découverte**: vendredi 12 juin à 17h45 à la salle de Clé des Sports de St Laurent su Sèvre.

Séance ouverte aux enfants désirant intégrer les cours de la saison 2020-2021.

► www.ventdeveil.fr
contact@ventdeveil.fr
www.facebook.com/ventdeveil



► **YOGA**
Sophie BOISSINOT
La Blaire - 06 19 32 18 48



Association intercommunale de yoga
N'hésitez pas à nous rejoindre aux cours de Yoga.

Le Yoga est accessible à tous, quelles que soient vos capacités physiques, dans un esprit de détente et de bien-être...

C'est un moment privilégié pour prendre soin de soi...

Environ 230 personnes, hommes et femmes pratiquent cette année le Yoga sur les communes de :

- **Saint Malo-du-Bois**: Le lundi soir de 17h15 à 18h15 et 18h30 à 19h30 à la salle Tempyre.
- **Saint Martin-des-Tilleuls**: Le mardi soir de 20h15 à 21h15, salle des Jardins
- **La Gaubretière**: 11h à 12h, salle des fêtes.
- **La Verrie**: Le mercredi soir, de 17h15 à 18h15 et de 18h30 à 19h30, salle H Victor MALLARD
- **Mortagne-sur-Sèvre**: Le mardi matin de 9h15 à 10h15, salle de la danse et le mardi soir de 18h30 à 19h30, salle de la danse
- **Chambretaud**: Le lundi soir de 20h à 21h, salle Polyvalente
- **Mallièvre**: Le jeudi soir de 18h30 à 19h30, salle de la Cité

Pour la saison 2019/2020, nous sommes 30 adhérents sur la commune de Saint Malo-du-Bois. Les cours sont assurés depuis de nombreuses années par notre professeur Patricia GIUSTINIANI.



Les référentes de St Malo-du-Bois :

- **Sophie BOISSINOT**
06 19 32 18 48
sophie.boissinot@orange.fr
- **Françoise BARBÉ**
06 80 15 70 27
- **La présidente Yvette BOURSIER**
(La Gaubretière) 02 51 66 64 99
- **Patricia GIUSTINIANI**, professeur de Yoga au 06 08 52 19 41

Sophie BOISSINOT

ANIMATIONS ET CULTURE

BIBLIOTHEQUE

Françoise TOUZE
8, place du Coteau - 02 51 67 84 32

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE



Comme la saison passée, le réseau des bibliothèques, dont Saint Malo-du-Bois fait partie, propose à ses abonnés (cotisation 9€ par an et par famille) tout un choix d'animations, principalement pour les enfants, pendant les vacances scolaires et en dehors. Depuis la rentrée, nous avons offert à nos très jeunes abonnés (0 à 3 ans) une séance de bébés-lecteurs et pour les plus grands (à partir de 5 ans) un atelier créatif précédé d'une lecture de quelques ouvrages de Christian VOLTZ.



Nous avons également lancé début octobre une nouvelle édition du Prix des Lecteurs dont la conclusion aura lieu en juin. Ce Prix consiste pour l'abonné volontaire à s'engager à lire 5 romans sélectionnés par une équipe de bénévoles du réseau. Il a pour but de faire connaître des romans passés un peu au travers des prix et des diverses émissions, des premiers romans, des romans vers lesquels on ne serait pas allés spontanément. Ces lectures un peu forcées, bien que chacun puisse abandonner en cours de route, ont permis de belles découvertes.

Et bien sûr, nos abonnés peuvent toujours emprunter, directement au local ou par le site internet du réseau, des romans, des documentaires, des CD et des DVD, tous déclinés en trois séries (adultes, ados et enfants).

Evidemment, le bon fonctionnement repose sur les bénévoles ! Quelques volontaires supplémentaires seraient accueillis avec joie...

Françoise TOUZE

FANFARE DE CAVALERIE SAINT HUBERT

Joseph PUAU
47, rue de Tempyre - 02 51 92 35 71

Il y a déjà plus d'un an que Claude nous a quittés ; nous avons décidé de continuer pour préserver ce patrimoine malouin qui anime nos manifestations (kermesse, commémorations,...). C'est notre ami Jean-Yves SOULLARD qui a accepté de prendre la direction de la fanfare en qualité de chef : grand merci à lui, car ce n'était pas une tâche facile.

Depuis un an, nous avons fait une entente avec nos amis herbretais qui, grâce à leur harmonie, nous permettent de défilé avec honneur.



Je remercie tous ceux qui ont choisi de continuer notre aventure et je regrette que certains musiciens aient pris la décision de quitter le bateau au moment où il rencontre des difficultés... Je comprends ceux qui l'ont prise pour des raisons de santé. Mais la défection des autres fait très mal à ceux qui restent ; ils abandonnent au moment où nous avons besoin de toutes nos forces.

Pourtant, ce n'est pas le moment de se décourager : une réunion de bureau et une assemblée générale ont permis de faire le point et nous allons garder le cap, même si c'est difficile pour le pupitre des trompettes qui est très éprouvé par des

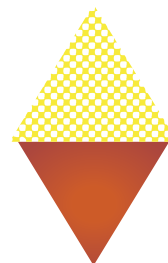


défections. Je remercie vivement ceux qui ont décidé de continuer l'aventure et les félicite pour leur assiduité aux répétitions du mardi et aussi du vendredi aux Herbiers. Nos deux dernières sorties à la Gaubretière nous confortent dans notre volonté de continuer l'aventure : la joie des personnes en situation de handicap à la Gaubretière est déjà une belle récompense pour tous.

Le bureau et son président Joseph PUAU

FESTIVAL DE POUPEP

Philippe MAINDRON
1, rue des Vendéens
02 51 57 32 14



**Si Poupet m'était conté...
par le conseil d'administration**

Derrière la lourde machine organisationnelle du Festival de Poupet se cache une équipe soudée de trente-deux bénévoles qui composent le conseil d'administration. Ils sont les maillons d'une longue chaîne de volontaires, ils travaillent toute l'année pour que, chaque été, la fête batte son plein. Alors pour symboliser cet esprit de groupe, chacun a été invité à résumer en un seul mot et une courte explication la manière dont il a vécu cette dernière édition. Voici donc le condensé :

Poupet 2019, c'était **FOU** pour l'enchaînement des dates, **FOU** pour la météo quasi parfaite, **FOU** d'accueillir Scorpions au théâtre, **FOU** pour la soirée de clôture et **FOU** de se dire que ça fait 33 ans que ça dure...

Poupet 2019, c'était l'année de la **MATURITE**. Le festival de Poupet a aujourd'hui une vraie identité qui le distingue dans le paysage des festivals, et il est reconnu en tant que tel.

Poupet 2019, c'était une **BELLE SAISON**, encore ! Très dense et très usante. Mais on y trouve toujours l'énergie suffisante et le plaisir d'y retourner chaque soir grâce à cette ambiance, ces rencontres, ces sourires et ces fous rires !

Poupet 2019, c'était l'année des **RECORDS**. Record de fûts dans le théâtre : 163 le soir de Ska-P. Record

de fûts sur une soirée : 715 le soir de Poupet Déraille. Donc record de fûts sur une saison : 1538 fûts cette année, soit 185 000 bières servies !

Poupet 2019, sous le signe du **SOLEIL** parce que Poupet, encore plus que les autres années, est bien un astre qui brille toutes les nuits d'été dans la vallée. Cette année a été l'une des plus brillantes en ambiance, musique, humeur, chaleur, partage, rencontre, découverte, plénitude,...

Poupet 2019, intense en **PARTAGE** : toujours beaucoup de plaisir et de bonheur à partager tous ces bons moments, que ce soit avec les collègues d'équipe, les gens du CA, les bénévoles, les partenaires, les festivaliers, et que ce soit pendant le festival ou tout le long de l'année de préparation.

Poupet 2019 a battu des records de **REPLISSAGE** : le Festival n'a jamais eu autant de dates complètes sur l'ensemble de sa saison (12/14)

Poupet 2019 a pris le large et a gagné en **ESPACE**. Le déménagement à St Michel a demandé un effort collectif. Sur deux samedis, les bénévoles se sont encore serré les coudes et retroussé les manches pour mettre en œuvre un joli site oublié.

Poupet 2019, quelle **INTENSITE** ! Le mois de juillet, c'est l'effervescence, la **MAGIE** au sein de la **VALLEE DU BONHEUR** si calme par ailleurs. Ce sont des émotions, des sentiments forts, qui restent gravés dans nos mémoires. C'est un pic d'activité pendant l'été qui nous pousse à retrouver un peu de tranquillité avant la rentrée. Mais c'est surtout une jouissance qui frise la dépendance !

Poupet 2019, c'était la **COURSE** pour réussir en un seul jour off à ranger le théâtre et déménager à Saint Michel !



Poupet 2019, c'est aussi l'**AMITIE** vécue au sein de cette grande équipe à laquelle notre jeune stagiaire ajoute la **CONVIVALITE** « due à votre accueil et votre bienveillance tout au long de mon stage mais aussi à l'atmosphère qui règne pendant le festival. »

Poupet 2019 fut **POUPETEMENT DINGUE** ! Un melting pot d'ambiances : du rock, du ska, des enfants, de l'électro... C'est aussi une sous-préfète avec les bottes de Poupet, des noix de coco, une fanounette complètement fan, de jolis moments.

Poupet 2019 donne une part belle à la créativité, puisqu'à défaut de résumer un été en un mot, une nouvelle expression a vu le jour : **ST MUCO VI MET FES**, résumé représentatif de tous les éléments positifs du festival : ST Michel, MUSique, COpains, Vlp, METeo, FESTif... L'histoire ne dit pas comment St Muco se remit d'une telle vision...

Alors, avec tout ça, comment résumer Poupet 2019? Réponse du président : ce fut de L'AMOUR EN BARRE !

L'équipe du Festival

LA MALAURENTAISE

Coralise COUGNON
5, rue René Laennec
06 82 85 04 82

La Malaurentaise, avec ses 97 adhérents, foisonne encore de beaux projets pour cette nouvelle rentrée musicale.

Nous remercions très sincèrement Antonio MARQUES, notre professeur d'accordéon, qui après plusieurs années d'enseignement très apprécié par ses élèves, a souhaité se consacrer à un nouveau projet professionnel en quittant la Malaurentaise.



De gauche à droite : Béatrice CHIRON (vice-présidente), Coralise COUGNON (présidente), Delphine VRIGNAUD (membre actif) Nadia MANCEAU (vice trésorière) Julie BIDAUD (secrétaire) Catherine LECOMTE (trésorière)

En remplacement, nous accueillons Monsieur Dominique POIRIER qui, nous l'espérons, s'épanouira au sein de notre école. Nous lui souhaitons la bienvenue. Cette année, nous souhaitons encourager particulièrement nos jeunes de l'Orchestre Jeune, dont certains sont sur le point d'intégrer l'Harmonie Not'Perfect.

Nous prévoyons la visite d'une Lutherie afin qu'ils y découvrent la fabrication d'instruments à cordes.

Puis comme chaque année, nous participerons à deux après-midi musicaux à la maison de retraite de la Sagesse et à l'EHPAD Montfort de Saint Laurent-sur-Sèvre. Ce sont des moments toujours très appréciés par les élèves et les résidents.

A noter dans vos agendas notre prochain grand spectacle qui aura lieu le 26 avril 2020 dans la salle la Clef des Champs à Saint Laurent-sur-Sèvre. Notre spectacle de cette année sera différent des précédents et vous réserve quelques surprises qui plairont à tous, petits et grands, sans aucun doute.

Nous souhaitons à tous les élèves de notre école une belle année d'apprentissage musical, ainsi qu'à nos 8 professeurs.

Toute l'équipe de la Malaurentaise serait heureuse de vous accueillir au sein du bureau pour continuer cette belle aventure ensemble.

N'hésitez pas, à chacun ses envies, compétences et disponibilités pour nous rejoindre...vous pouvez nous contacter via le site internet la Malaurentaise /facebook/ ou adresse mail lamalaurentaise@orange.fr



AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

A.G.R.E.S.P.O. Restauration scolaire de Saint Malo-du-Bois

Anita BOUCHET
28, rue des Vendéens - 06 33 47 03 13
Lucie DIXNEUF
11, rue du Chemin Vert - 02 51 64 63 78

L'AGRESPO est l'association qui gère la cantine de Saint Malo du Bois. Ce sont des parents bénévoles qui en assurent la gestion (Budget d'environ 87 000 €, personnel, plannings, prélèvements, commission « enfants en difficulté »...). Quant aux repas (une moyenne de 150 par jour), ils sont préparés sur place et servis par une équipe de 5 personnes, formées à la nutrition, l'hygiène et au service en restauration.

Nous veillons à ce que nos enfants aient une alimentation équilibrée, pour un budget raisonnable. De plus, le bien-être et la sécurité des enfants restent nos priorités : salles appropriées, contacts avec les autres structures de la commune, exercice « Evacuation Incendie » (le dernier date de mi-octobre).

Au programme de cette année : la poursuite de la progression constante des produits Bio et Labellisés dans nos menus, la création d'une nouvelle formule du permis à points. Et enfin, un repas à thème devrait être concocté par nos cuisinières.

Notre équipe composée de Lynda GAILLARD, Lucie BARON, Marlène MENANTEAU, Sandrina JADAUD, Arnaud PRAILE, Cyril FORTIN, Mickaël RAUTURIER et Guillaume GOURRAUD reste à l'écoute des parents et ouverte aux suggestions et remarques afin d'améliorer encore ce service à destination des familles. Nous serions aussi ravis d'accueillir de nouveaux membres à la rentrée prochaine.

Le personnel salarié animé par Nathalie GUEDON, secondée par Marie-Line DRAPEAU, Josiane MOREAU, Catherine FERREIRO et Nathalie LECULEUR se joint au bureau pour vous souhaiter à tous : UNE TRES BELLE ANNEE 2020 !

Anita BOUCHET et Lucie DIXNEUF



A.P.E.L. - ÉCOLE

Marietta LEMOINE
38, rue de Tempyre - 06 26 37 72 04

O.G.E.C. - ÉCOLE

Luc ROBINEAU
1 rue des Acacias - 07 76 85 79 55

Une nouvelle année démarre et avec elle de nouveaux projets.



Après la rentrée scolaire de nos 187 têtes blondes en septembre, il y a eu en octobre le marché nocturne qui fut une belle réussite avec la présence du groupe, des exposants, de la vente de jus de pomme et des réalisations des enfants. Ce fut l'occasion de se retrouver parents, enfants et enseignants pour démarrer l'année.

L'APEL a renouvelé les adhésions pour 2019-2020. Nous comptons 53 familles adhérentes. Grâce aux adhésions mais également aux bénéficiaires des manifestations, nous allons pouvoir participer aux voyages scolaires et également investir dans de nouveaux jeux de cours.

L'Arbre de Noël organisé par l'OGEC a eu lieu le 14 décembre dernier sous le thème du « Loup qui n'aimait pas Noël ». Les enfants et les enseignants nous ont offert un spectacle de qualité, suivi d'un repas festif.

Le vendredi des vacances, l'APEL a offert aux enfants un spectacle « Si t'es content, j'suis content aussi » de la Compagnie Hippo Tam Tam ainsi qu'un goûter partagé avec quelques parents présents. 2020 va être rythmée aux sons des travaux. L'agrandissement de l'école commencera au printemps. Le projet débute par la construction de nouvelles classes puis la réfection du bloc maternelle et se finira par la création d'un préau en 2021.

L'OGEC souhaite une bonne retraite à Mylène qui est partie fin 2019 après plusieurs années en tant qu'ATSEM en grande section.

Nous vous rappelons que nous louons des costumes pour vos fêtes, pour tout renseignement rendez-vous sur le site de l'école : ecolesaintmalodubois.fr

Toutes les personnes souhaitant s'impliquer pour les enfants et leur école sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter !

Rendez-vous à la Kermesse le 14 juin !

Bonne année 2020 à toutes et à tous.

Les bureaux APEL-OGEC

FAMILLES RURALES

Sophie GAULT
17, rue des Néfliers
02 51 61 77 40

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Familles Rurales fonctionne sur le mode associatif qui associe :

- Accueil de loisirs, Périscolaire (3 à 11 ans)
- Animation Enfance et Famille (0 à 11 ans)
- Foyer des jeunes (15 à 18 ans)
- Été jeunes (12 à 17 ans)

De plus, il existe une carte Famille ou Senior qui permet de bénéficier de tarifs préférentiels pour le centre de loisirs et l'accueil périscolaire ainsi que dans différents domaines tels que les loisirs (cinéma, bowling, musée...).

Comme toute association, les membres, dont les enfants grandissent, doivent se renouveler.

Pour que l'association continue à fonctionner dans les meilleures conditions, nous avons rapidement besoin de nouveaux membres dans l'équipe.

Nous vous rappelons que c'est un service qui est proposé à l'ensemble des familles et que sans votre participation, il sera difficile de le faire perdurer ! Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Nous serons ravis de vous rencontrer lors de notre assemblée générale qui aura lieu le jeudi 5 mars 2020 à 20h30 à la salle Tempyre.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-nous un mail à l'adresse suivante : archedesptitsloups@neuf.fr

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2020 !

FAMILLES RURALES FOYER DES JEUNES

Christophe GAULT

17, rue des Néfliers - 02 51 61 77 40



Ça y est ! Le foyer des jeunes a rouvert au mois de septembre.

Les 23 jeunes adhérents (nés entre 2001 et 2004) ont repris possession

des lieux avec un nouvel esprit plus dynamique et un investissement sérieux de chacun. Cela leur permet de pouvoir se retrouver dans un climat agréable pour se détendre (télévision, baby-foot, palets...).

Suite à leur motivation et avec l'accord de la mairie, le city a été remis en état par les jeunes du foyer avec l'aide de quelques enfants de la commune, ce qui a permis de pouvoir le rouvrir à nouveau.

Les jeunes ont pour projet de faire une grande sortie cette année (parc Astérix, Disneyland...) et comptent sur leurs nouvelles idées pour pouvoir y aboutir.

Après la vente de sapins de Noël, plusieurs manifestations sont prévues :

- Tournoi de foot en salle
- Vente de pizzas
- Stand de frites/saucisses lors du festival 2020...



Les membres du bureau et tous les jeunes vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2020.

► **Christophe GAULT,**
président du bureau adulte

SOCIAL

AMI MALVENT



Michelle ALLAIRE

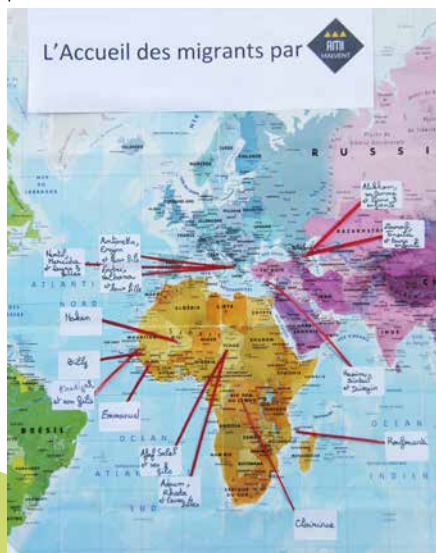
5, La Lande

06 80 33 54 09

AMI Malvent poursuit son action d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement de personnes migrantes sans solution de logement : enfants, ados et adultes, en famille ou isolés, avec pour objectif de les aider à retrouver confiance et dignité.

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

En 2019, 4 adultes que nous avons accompagnés ont été autorisés à rester sur le territoire français. Ils peuvent ainsi commencer à se construire un avenir professionnel et social.



D'autres espèrent une réponse administrative favorable et, dans l'attente, s'investissent dans les cours de français et comme bénévoles au sein d'associations solidaires...

Quant aux jeunes, l'un termine son cursus au lycée Jean Monnet aux Herbiers, un autre débute un Bac professionnel en apprentissage. Les plus jeunes poursuivent leur scolarité au collège St Gabriel et à l'école primaire Jean de la Fontaine à Saint Laurent-sur-Sèvre, autant de lieux de socialisation pour ces enfants, qui apprennent rapidement notre langue.

DES REMERCIEMENTS...

Lors de notre assemblée générale en mai 2019 nous avons tenu à remercier les différents acteurs locaux, associations diverses... sans lesquels AMI Malvent ne pourrait accompagner et répondre au plus près et de façon cohérente aux besoins des personnes accueillies.

PARMI EUX :

- **Les quatre municipalités** (Saint Malo-du-Bois, Saint Laurent-sur-Sèvre, Mallièvre, Treize-Vents) qui, chacune à leur façon nous soutiennent, et il est très important pour nous de sentir que notre association, à travers l'action qu'elle représente, a sa place dans la vie citoyenne de nos communes. Elles contribuent également, via les CCAS, au lien avec les associations d'aide alimentaire et vestimentaire.
- **Les écoles** (Saint Malo-du-Bois, Saint Laurent-sur-Sèvre, St Gabriel, Jean Monnet), et les enseignants

qui accueillent les enfants et les jeunes, et qui parfois s'engagent avec nous pour appuyer des démarches administratives.

- **Les associations solidaires** : secours catholique (épicerie solidaire à Mortagne-sur-Sèvre), Restos du cœur (les Herbiers), Emmaüs Mauléon...
- **Les Frères de St Gabriel** qui nous mettent à disposition un logement permettant d'accueillir actuellement 10 personnes.
- **Les autres associations « AMI »** du bocage (les Herbiers, Pouzauges...), qui nous offrent des occasions de rencontres, de réflexion et de partage d'expérience, ainsi que la CIMADE pour son aide très importantes dans la gestion des situations rencontrées.

L'année 2020 pour notre association sera marquée par l'organisation d'une manifestation festive-ludique-sportive qui se déroulera à la fin de l'été ; nous en reparlerons dans un prochain bulletin.

Vous pouvez :

- **Soutenir l'association de différentes manières : transports, aide financière, intendance, rencontres et échanges.**
- **Consulter le site :**
<http://amimalvent.e-monsite.com>
nous contacter à :
ami.malvent@gmail.com
- **Entrer en relation avec des bénévoles de Mallièvre :**
GABORIT Valérie 06 89 02 70 78
ALLAIRE Michelle 06 80 33 54 09

Les bénévoles d'AMI MALVENT

L.A.C.I.M.

Yvon EVAIN
1, impasse de Bellevue
02 51 92 34 65



Le comité LACIM de Saint Malo-du-Bois est constitué de 37 familles adhérentes qui versent régulièrement une participation financière pour aider nos deux villages jumeaux. Il s'agit de Youna au Mali et de Gongga Hinza au Niger.

Youna au Mali

La situation politique du pays est très instable. Malgré cela, les contacts sont maintenus. Du fait de l'insécurité, les projets sont bloqués, la scolarisation des enfants est mise en suspens, faute d'enseignants qui ont peur et ne viennent pas.

Notre aide se limite en ce moment aux projets agricoles. Cette année encore, nous allons leur fournir du matériel pour le compostage qui donne de très bons résultats et leur permet donc d'améliorer les rendements en produits alimentaires.

Gongga Hinza au Niger

Le compostage a aussi amélioré la production de produits agricoles.

De plus en plus de femmes sont concernées par les cours d'alphabétisation et sont motivées pour scolariser leurs enfants.

La construction de la nouvelle école est bien avancée. Elle est assurée par des



professionnels, aidés par des villageois. A présent, il va falloir penser au mobilier et au matériel scolaire.



Nous remercions chaleureusement les entreprises pour leur don de 600€, contribuant à ce que notre projet se réalise. Un merci également aux particuliers qui ont fait des dons exceptionnels.

Notre traditionnel concours de belote aura lieu le dimanche 2 février 2020. D'ores et déjà, retenez cette date !

En fin d'année, des billets de bourriche vous seront proposés. Merci de faire bon accueil aux vendeurs.

L'Afrique a besoin de notre aide, et notre budget n'est pas encore bouclé.

Un très grand merci à Denise et Joseph BOISSINOT qui ont été les piliers de notre comité depuis de nombreuses années.

Nous espérons voir notre comité s'enrichir prochainement de nouveaux membres. Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à nous faire signe.

Le comité de Saint Malo-du-Bois : Madeleine et Yvon EVAIN, Marie Noëlle FOURRIER, Christine et Philippe GABARD

VIE LIBRE

Frédéric DELAHAYE
12, rue Marie-Mayne
06 25 31 48 24



**UNE MAIN TENDUE
VERS CEUX QUI SOUFFRENT !**

Notre mouvement résume en son nom sa raison d'être :

- **Vie:** C'est la santé et l'épanouissement
- **Libre:** C'est la possibilité de se libérer de toute addiction quelle qu'elle soit : alcool, drogue, médicament, jeux...

Nos rencontres se font en toute confiance, elles permettent à la parole de se libérer. Nous prenons soin de toute personne enchaînée à une addiction et

particulièrement aux malades de l'alcool et leur entourage.

« Nous savons pourquoi nous nous réunissons, nous sommes tous passés par là.

On est là pour aider les autres et c'est aussi, pour nous, abstinents, une piqûre de rappel ».

Nous partageons en toute simplicité nos joies, nos peines, nos peurs face à cette addiction qui nous pourrit la vie.

Une belle chaîne d'amitié et de solidarité nous unit, et ces liens se tissent bien au-delà de nos rencontres mensuelles.

VOICI UN TÉMOIGNAGE QUI PARLE

« Un samedi, j'ai eu un accident, je n'étais pas dans mon état normal... Ce jour-là, une rencontre a tout changé, rencontre qui m'a orientée vers le mouvement « Vie Libre » que je ne connaissais pas.

Le courant est tout de suite passé, on m'a dit pour la 1^{re} fois que j'étais malade. J'étais alcoolique.

Lorsque je suis tombée un soir, à la cave et que mon fils m'a retrouvée, il y a eu le déclic ».

Commence alors un sacré chemin pour cette malade entre le mouvement, la famille, le milieu médical...pour aboutir à une abstinence totale et heureuse!

Vie Libre propose aussi des rencontres entourage pour les conjoints, les enfants, les amis qui sont aussi en souffrance et qui ont besoin d'aide.

Nous avons également une mission éducative et préventive dans les établissements scolaires, les entreprises, les milieux sociaux, les manifestations festives telles que le festival de Poupet, la fête de l'agriculture... où des membres de nos équipes sont présents pour des opérations de sensibilisation à une conduite responsable.

Si vous vous posez des questions sur vos consommations d'alcool ou toute autre drogue, si vous voyez un proche sombrer dans une addiction, nous ferons tout pour vous tendre la main et vous aider à retrouver le chemin de la liberté!

Nos contacts:

▶ **Alain et Geneviève BLANCHARD**
02 51 67 85 36

▶ **Frédéric DELAHAYE**
06 25 31 48 24

**VIVRE LIBRE, c'est retrouver
le bonheur de VIVRE HEUREUX !**

Geneviève BLANCHARD



INFOS DIVERSES

ELECTIONS



Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2019.

Vous allez élire, comme en 2014, vos conseillers municipaux et communautaires.

QUELQUES RAPPELS SONT PEUT-ÊTRE UTILES...

Le mode scrutin

Un seul et même mode de scrutin s'applique à l'ensemble des communes dès 1000 habitants : c'est le scrutin de liste majoritaire à deux tours.

Pour que le vote soit valable, le bulletin de vote ne doit pas être modifié : le panachage, l'adjonction de noms, la modification de l'ordre de présentation des candidats ne sont pas autorisés.

Tous les électeurs de la commune ont l'obligation de présenter une pièce d'identité au moment du vote : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser avec photo... (vous trouverez la liste des pièces acceptées dans le bureau de vote).

L'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires pour les communes de plus de 1000 habitants

Vous allez voter pour deux listes sur le même bulletin de vote et ainsi élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne.

Depuis 2014, l'élection des conseillers municipaux est couplée avec celle des conseillers communautaires.

Comme pour la liste des conseillers municipaux, la liste des conseillers communautaires ne peut pas être modifiée. La modification de seulement une des deux listes entraîne la nullité de l'ensemble du vote.

ATTENTION:

Les inscriptions sur les listes électorales de la commune sont maintenant possibles toute l'année.

Cependant, si vous n'êtes pas encore inscrits à Saint-Malo-du-Bois et que vous souhaitez participer aux élections municipales, vous avez jusqu'au **7 février 2020** pour vous inscrire, pensez-y !

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



► Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS **02 44 01 20 50**
csn-angers.jdc.fct@intra.def.gouv.fr

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

► Pendant la période des fêtes, la mairie sera fermée **le mardi 24 et le jeudi 26 décembre 2019 et le mardi 31 décembre 2019 et le jeudi 2 janvier 2020.**



SERVICE POSTAL



Heures de levées du courrier du lundi au vendredi :

Saint Malo-du-Bois : 15h30
 Les Epesses : 16h00

Le samedi matin :

Saint Malo-du-Bois : 11h30
 Les Epesses : 12h00

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE LA MALLE AUX LIVRES



Le lundi de 16h à 18h,
 Le mercredi de 16h à 18h,
 Le samedi de 11h à 12h.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE DE SANTE DE LA SEVRE

Prises de sang sur rendez-vous :
de 7h15 à 8h les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Permanences : de 18h à 18h30
du lundi au vendredi

► **Centre de Santé de la Sèvre**
Place Grignon de Montfort
Saint Laurent-sur-Sèvre
02 51 67 84 85

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DU BOIS CHABOT

02 51 67 70 10

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le mercredi de 14h à 18h

Le jeudi de 9h à 12h

Le vendredi de 14h à 18h

Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

PERMANENCES AU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE A MORTAGNE-SUR-SEVRE

ASSISTANTES SOCIALES

02 51 67 60 70

Du lundi au vendredi sur rendez-vous.

SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Permanence le mardi sur rendez-vous.

C.A.F.

Rendez-vous aux Herbiers

5, rue du Château Gaillard

0 810 25 85 10 ou www.caf.fr

CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

02 51 65 17 74

Accueil sur rendez-vous.

CPAM (CARSAT)

36 46 ou www.ameli.fr

Rendez-vous aux Herbiers

5, rue du Château Gaillard

NOVALISS

02 51 65 27 19

Mardi de 14h à 17h



FNATH Association des accidentés de la vie

Dernier mercredi du mois de 14h à 17h

PORTAGE DES MEDICAMENTS

Patricia BARRE - 06 09 42 95 66

Monique BROCHU - 02 51 92 30 97

Ginette ALLAIN - 02 51 92 33 89

Gilles GRAVELEAU - 02 51 92 35 49

sont à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez bénéficier de leur aide pour le portage des médicaments.

CENTRE DE SANTE INFIRMIER ADMR DE LA SEVRE (CSI DE LA SEVRE)



LES MISSIONS

- **Actes infirmiers :** prises de sang, injections, pansements, préparations médicaments...
- **HAD :** hospitalisation à domicile
- **Prévention et éducation à la santé :** alimentation, sommeil, risque de chute, maladies cardiovasculaires...

Les infirmières réalisent les soins sur prescription médicale à domicile ou au centre de santé. Les soins sont remboursés par les caisses d'assurance maladie et les mutuelles.

Notre Centre de Santé s'organise avec ses professionnels de santé pour vous garantir des soins prescrits 24h/24h et 365j/365j. Les soins sont dispensés 7j/7j à domicile.

LE CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER DE LA SÈVRE COMPREND DEUX SITES

Les Epesses et Saint Laurent. Il couvre 8 communes: Les Epesses, Mallièvre, Treize-Vents, St Mars la Réorthe, Les Châtelliers, Saint Laurent sur Sèvre, Saint Malo du Bois, La Chapelle Largeau.

Le CSI de la Sèvre se compose d'une équipe de 10 infirmières et de 2 secrétaires. Une infirmière responsable, Madame MARIA Françoise, assure la coordination au niveau de l'équipe des professionnels et des soins. Le CSI est géré par les membres bénévoles d'une association ADMR.

► **PRESIDENTE : COUSIN Anne Marie.**

CENTRE LES EPESSES	ANNEXE SAINT LAURENT / SEVRE
Soins à domicile 7 jours sur 7	Soins à domicile 7 jours sur 7
Prises de sang sans RDV : mercredi de 8h à 9h ; Prises de sang sur RDV : samedi de 8h à 9h.	Prises de sang sur RDV : les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7h10 à 7h50.
Soins sans rendez-vous du lundi au vendredi de 18h à 18h30.	Soins sans rendez-vous sont assurés du lundi au vendredi de 18h à 18h30
Soins sur rendez-vous au centre ou à domicile	Soins sur rendez-vous au centre ou à domicile
► CONTACT 02 51 57 37 51 1bis, rue de Beauséjour 85590 LES EPESSES	► CONTACT 02 51 67 84 85 1bis, place Grignon de Montfort 85290 ST LAURENT / SEVRE
SECRETARIAT Lundi et jeudi de 9h à 13h ; Mardi de 9h à 12h30 ; Mercredi de 8h à 11h et 14h à 18h ; Vendredi et samedi de 8h à 12h	SECRETARIAT Mardi et vendredi de 9h à 13h

UN REPONDEUR EST DISPONIBLE 24H/24H SUR LES DEUX SITES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BOURASSEAU Thaïs	27 janvier 2019	4, hameau du Grand Géneston
BELLANGER Roman	31 janvier 2019	3, rue des Frênes
MARSAULT CAMUS Lucien	25 mars 2019	5, rue du Chemin Vert
DESHAYES Romy	6 avril 2019	21, rue des Chataigniers
MANCEAU Liam	15 avril 2019	Le Chêne Morin
PASCREAU Robin	25 avril 2019	Le Livet
CHARBONNEAU Léone	8 mai 2019	5, place des Murets
COFFINEAU LOIZEAU Luna	13 mai 2019	La Réardière
HÉRISSÉ Emma	19 juin 2019	21bis, rue des Acacias
GROLLEAU Jeanne	20 juin 2019	3, quartier des Artisans
BOUDAUD Noa	21 juin 2019	1, rue des Coquelicots
ROBIN Khaly	25 août 2019	2, rue des Coquelicots
BITEAU Lenny	7 octobre 2019	La Cinfrère
MARTIN-FRÉOUR Melvin	14 octobre 2019	1, rue des Montys



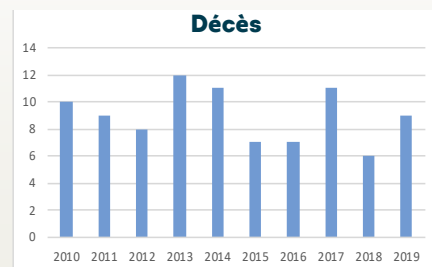
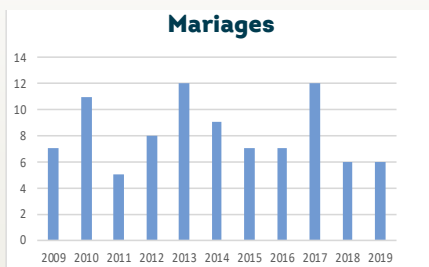
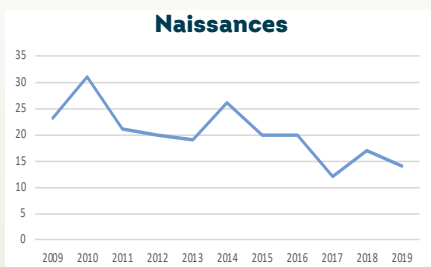
MARIAGES

FORTIN Estéban & JADAUD Manon	22 juin 2019	Le Chêne Morin
MAYEUR Benoît & BOBINET Audrey	22 juin 2019	10, rue du Cormier
DIGUET Cédric & HUET Vanessa	6 juillet 2019	3, impasse des Iris
ROY Anthony & BARRAUD Jennifer	14 septembre 2019	22, rue des Ancolies
HÉRISSÉ Matthieu & BERTHELOT Charlène	21 septembre 2019	21bis, rue des Acacias
LE MAREC-FOURY Damien & SUPIOT Marie	28 septembre 2019	La Rangereuse



DÉCÈS

GUIGNARD Monique	78 ans	20 décembre 2018	11, rue de l'Ouche Hallier
HURTEAU Marie	98 ans	28 décembre 2018	EHPAD St Laurent-sur-Sèvre
SIMONNEAU Marie-Paule	68 ans	27 janvier 2019	6, impasse des Ilôts
RETAILLEAU Michel	81 ans	2 février 2019	10, rue des Vendéens
FRUCHET Marie-Josèphe	87 ans	11 février 2019	EHPAD St Laurent-sur-Sèvre
BOUCHER Alain	74 ans	20 août 2019	4, place du Puisatier
JADAUD Marie-Rose	90 ans	22 septembre 2019	Le Chêne Morin
AUBINEAU Thérèse	71 ans	10 octobre 2019	3, rue Marie-Mayne
BIDEAU Gérard	64 ans	14 novembre 2019	Le Puy Moisson



Commemoration du 8 mai

Vœux du maire



Clean walker

Festitrail



Inauguration centre-bourg

Accueil des nouveaux arrivants



Sainte Barbe

11 novembre 2019



Rencontre cantonale AFN



Téléthon



► www.saintmalodubois.com



ici Cholet - 02 41 46 12 55 - www.com-icif - 101994816



Mairie de Saint-Malo-du-Bois - Place du Souvenir - 85590 Saint-Malo-du-Bois
Tél. : 02 51 92 33 32 - Fax : 02 51 92 38 65 - mairie@saintmalodubois.com